Vol. 8 • No. 26 • Du 7 au 13 Janvier 2015

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

UN ACCORD INCONSTITUTIONNEL!



Voir page 4

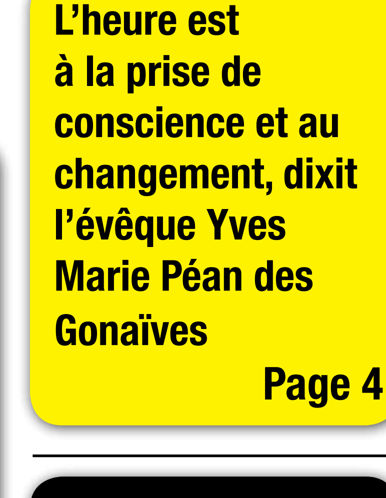
Tableau de l'accord tripartite, du 29 décembre 2014, conclu entre les représentants des 3 grands pouvoirs de l'Etat, à savoir pour le Législatif le député Stevenson Jacques Timoléon et le président du Sénat, Dieuseul Simon Desras ; l'Exécutif le président Michel Martelly et le Judiciaire Me. Anel Alexis Joseph dont la Commission consultative présidentielle réclamait la démission dans ses recommandations.

1ER JANVIER 2015: 211 ANS DE RÉSISTANCE POPULAIRE !



Voir page 4

C'est dans ce contexte de résistance populaire que l'on a commémoré le 211e anniversaire d'Indépendance, ce premier janvier 2015. Ce jour-là, des milliers de personnes ont gagné les rues, pour réclamer le départ de Michel Joseph Martelly et des forces occupantes de la Minustah











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Oxygène David

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Nouveau scenario face à une fin évidente !

Par Berthony Dupont

Le spectacle qui se déroule dans le pays n'est pas un roman policier, c'est le jeu cynique d'un système colonial qui veut à tout prix imposer sa recette de paix et de démocratie pour mieux brouiller les cartes. De Serge Conille à Evans Paul ou qu'importe la personnalité placée à la Primature, la politique de Martelly, aux ordres des forces occupantes restera la même : corrompue dans ses objectifs comme dans ses moyens.

Coincé dans l'étau populaire, Martelly a été contraint à lâcher du lest, à engager des consultations, à créer des commissions comme la Commission Consultative Présidentielle. Et juste après cette Commission, il vient de signer un accord tripartite avec les deux autres pouvoirs ; un accord de panique tout confus qui met en péril les projets de sa Commission. C'est la débandade totale et ces derniers événements illustrent bien l'un des aspects les plus édifiants, mais certainement pas le moins surprenant : l'incapacité du régime à faire face de façon conséquente aux impératifs de la mobilisation populaire, ceux-là qui s'imposent. Face à cette réalité, l'équipe gouvernementale n'avait pas d'alternative ; pourtant, la Communauté Internationale, spécialement les forces de la Minustah, merveilleusement bien synchronisées avec certaines chancelleries étrangères ponctuelles aux diktats à tous les niveaux, retrouvaient le traditionnel catalogue des sales coups pour tenter de sauvegarder le pouvoir.

Autre fait remarquable, c'est l'incohérence des dirigeants politiques du pays soit au niveau de l'Exécutif, soit au niveau du Parlement ; ils sont tous logés à la même enseigne. Entre Martelly et Desras, il n'y a pas de grandes marges de différence ; vu qu'ils sont tous deux des serviteurs zélés, soumis aux diktats des diplomates et c'est ce qui explique leur manque de leadership, leur embarras dans certains dossiers. Ils arrivent même à violer leurs déclarations et à ne pas respecter même leurs signatures. L'évidence éclate aux yeux de tous. Ces clowns n'étant que des instruments au service des forces du mal impérial et c'est dans cette optique que les Etats-Unis ne sauraient permettre ou tolérer une véritable défaite du régime. Car en vérité, l'échec de l'administration de Martelly, porte-drapeau du pire produit du colonialisme, symbolise la déroute de l'International. Il en résulterait sans doute des conséquences néfastes pour les forces d'occupation de la Minustah, affaiblissant davantage leur rôle et leur influence dans le pays.

Ainsi, les occupants ne font que prendre leurs désirs pour des réalités. Des gens qui ne comprennent rien à la réalité du pays. Ils se comportent en donneurs de leçons et ne font qu'empirer la crise au lieu de la résoudre. Tel est le cas du chef civil de la Minustah, Sandra Honoré, qui est également représentante spéciale du secrétaire général de l'Onu. N'a-t-elle pas dans une note « exprimé sa satisfaction et encouragé toutes les parties à continuer de s'engager, dans la mise en œuvre des recommandations restantes de la Commission Consultative et des dispositions de l'Accord Tripartite ; compte tenu de la proximité de la date du 12 janvier 2015 ». Machination de l'impérialisme international pour créer les conditions propices de sorte que son valet Michel Martelly finisse son mandat. Ce n'est pas sans raison que ce dernier place toute sa confiance dans la carte de la Minustah. Et selon le président du Conseil de Sécurité des Nations-unies, l'ambassadeur chilien Cristian Barros Melet : « Il y a unanimité au Conseil pour dire que la priorité aujourd'hui pour le président haïtien est d'établir un calendrier crédible pour des élections » et c'est pour aboutir à cette fin que des ambassadeurs du Conseil de sécurité vont mener une mission en Haïti du 23 au 25 janvier prochain.

Les intentions de l'impérialisme sont claires : recourir à tous les moyens inimaginables pour tenter de sauvegarder le statu quo. Tout est mis en œuvre et même le choix d'Evans Paul en tant que Premier ministre représente un des instruments de dissuasion pour décourager ou empêcher tout revirement inattendu de la situation par les mobilisations populaires, susceptibles de menacer sérieusement les intérêts vitaux des forces occupantes.

Ces trafiquants de l'obscurantisme qui cherchent à déstabiliser le pays, ne désarmeront que le jour où une véritable solidarité sera assurée entre les forces progressistes et démocratiques de l'opposition. Le moment est bien choisi pour bander et mobiliser nos forces de façon à établir une stratégie anti-impérialiste conséquente, viable et durable. Autrement, le pays risque de connaître un mauvais sort.

Sans aucun doute, les ennemis du peuple sont dans une impasse difficile: vu que leur système est pourri, ils ne pourront pas le renouveler, ni le remodeler facilement; les prochains jours seront décisifs dans la mobilisation car les options que les masses populaires prendront soit dans un sens ou dans l'autre vont largement conditionner l'avenir du pays.

Haïti, chronique d'une crise électorale (34)

Jour J-5 vers l'inconnu!

Par Catherine Charlemagne

Si depuis le séisme de 2010, en Haïti, la date du 12 janvier marque l'anniversaire de cette catastrophe meurtrière, celle du 12 janvier de l'année 2015 le sera à double titre. D'une part, elle demeure une date de commémoration à la mémoire des centaines de milliers de victimes de ce jour fatal à qui la nation entend rendre hommage. D'autre part, ce 12 janvier 2015 restera dans l'histoire comme étant le point culminant d'un conflit et la date fatidique d'une crise préélectorale selon lesquels la présidence de Michel Martelly ne tient qu'à un fil. Pour la date du 12 janvier elle-même, à part les cérémonies de recueillement sur les différents sites de l'événement à la mémoire des victimes et des disparus, l'on ne s'attend à rien d'important en terme de choc spectaculaire ou de révolution. La décence des acteurs en conflit et de la population haïtienne dans son ensemble recommande cette pause. En effet, en terme de chronologie des évènements qui pourraient se produire, la date du deuxième lundi de janvier n'aura été qu'une référence.

Logiquement, c'est à partir du mardi 13 que les choses pourraient s'envenimer si, d'ici là, aucune entente n'a pu être trouvée entre les protagonistes. Car contrairement aux appels et aux déclarations d'apaisement venus de certains leaders politiques, les choses sont loin, voire très loin de revenir à la normale. La nomination de Evans Paul dit K-Plim, il y a deux semaines pour former un gouvernement de consensus, comme nous l'avons écrit précédemment, ne demeure qu'une étape et pas forcément la bonne trajectoire selon les plus pessimistes. Les déclarations de bonnes intentions du Premier ministre désigné ne semblent pas convaincre les plus déterminés qui veulent en finir avec la politique conduite par le chef de l'Etat. Et même si dans les coulisses les négociations vont bon train entre les chefs de Partis, l'on constatera que c'est sans grand espoir du côté de la présidence ni grand enthousiasme du côté de l'opposition dite modérée que se déroulent ces négociations.

Quant à l'opposition radicale, elle croit dur comme fer qu'il n'y a aucune chance pour que d'ici 12 janvier le plan de sortie de crise puisse être achevé. Et comme en Haïti rien n'est jamais plus compliqué que les choses politiques, après l'euphorie de la signature de l'accord du 29 décembre 2014 entre les trois pouvoirs, arrive le temps des interrogations, de doute, des contestations et de dénonciations dudit accord. Si pour le moment ce ne sont pas les signataires qui contestent eux-mêmes le parchemin, il ne reste pas moins, qu'à jour J-5 du 12 janvier, l'avenir du document reste suspendu à la volonté d'une poignée de sénateurs qui trouve là une nouvelle légitimité ou opportunité de continuer leur opposition au Président Martelly. Car l'Accord du 29 décembre 2014, s'il fait la part belle au Corps législatif en prolongeant le mandat des élus jusqu'en avril 2015 pour les députés et septembre pour les sénateurs, selon le point 5, il les met aussi devant un fait accompli et devant leur responsabilité.

Sur les sept points que compte cet accord tripartite, il y en a un qui est tout particulièrement destiné aux sénateurs du groupe de Moïse Jean-Charles et de Jean-Baptiste Bien-Aimé. Justement le point 7 est sans équivoque quand on lit ceci : « Le non-respect de l'une des clauses contenues dans le présent accord entraine son invalidité avec toutes les conséquences de droit. Le Président de la République, Chef de l'Etat, veillera à la stabilité des institutions, assurera le fonctionnement des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat, conformément à la Constitution ». Cette clause est le piège absolu et est à double tranchant. Dans tous les cas, elle pousse les parlementaires réfractaires à la soumission et remet en selle le Président Martelly. En lisant bien ce point 7, on comprendra que le Parlement est dans l'obligation d'appliquer l'ensemble des résolutions inscrites dans le document. Ce qui conforte le chef de l'Etat dans sa fonction de chef de l'Exécutif en lui redonnant le crédit qu'il était en train de perdre.

Mais en refusant aussi de voter un seul article du document, les élus légitimeraient le Président Martelly en lui donnant les provisions légales pour entamer la politique de gestion par décret qu'il espère tant exercer sur le pays. Ce dernier point de l'Accord du 29 décembre 2014 devient l'arme de dissuasion, mais aussi fatale entre les mains du Palais national pour reprendre le contrôle de la situation qu'il était à deux doigts de perdre. Les parlementaires de l'opposition ont intérêt à bien réfléchir avant de décider de quoi que ce soit ; sinon ils perdront la partie face au Président de la République qui, il faut le reconnaître, a marqué un point crucial dans le bras de fer qu'il entame avec le Groupe des six en faisant le maximum de concession. Mais, dans cette partie de poker menteur, les sénateurs peuvent compter sur un allié fidèle : la rue. A condition, bien entendu, que les leaders de l'opposition radicale aient la capacité de continuer à mobiliser des



Le Président du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), Me. Anel Alexis Joseph

milliers de manifestants à travers le pays.

Car, jusqu'à maintenant, en dépit de cet avantage sur le papier que détient la présidence de la République, Michel Martelly demeure fragile tant que les manifestations ne cessent pas et ceci même dans l'hypothèse que le Premier ministre désigné viendrait à être ratifié au Parlement avec l'ensemble de son gouvernement. Le pire peut toujours arriver dans le camp de l'exécutif qui, jusqu'à présentement, a tout à perdre. Et l'Accord du 29 décembre 2014 ! Si dans l'esprit des acteurs ou signataires, la solution pour une sortie de crise est à l'horizon, il apporte aussi du grain à moudre à l'opposition radicale qui entend exploiter la moindre faille du pouvoir et de ses alliés. Ici la faille vient de la signature du Président du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), Me. Anel Alexis Joseph, à titre de chef du Pouvoir Judiciaire au bas du parchemin. Finalement, certains se demandent est-ce une malédiction pour ce pays ou un fait exprès des autorités et leurs Conseillers qui n'ont pas vu venir le coup ?

Pourquoi le Président de la Cour de cassation était-il obligé de parapher un accord qui ne le concerne point ? Ce, d'autant plus que sa démission a été demandée dans le Rapport de la Commission consultative présidentielle dans le cadre d'une sortie de crise. Jusqu'à preuve du contraire, la crise préélectorale et le conflit politique qui va avec n'ont pour acteurs principaux que les pouvoirs exécutif et législatif. L'Accord du 29 décembre 2014 est un accord politique entre deux entités ayant des différends sur des questions relatives à la gestion politique et s'opposant sur des principes politiques et institutionnels. En clair, cet accord relève de l'entière responsabilité de chacune des entités en conflit et de personne d'autre. Donc il n'avait pas lieu de la participation du pouvoir judiciaire dans l'Accord du 29 décembre, surtout avec un représentant contesté dès l'origine du conflit.

Mieux, Me Anel Alexis Joseph fait partie de la crise dans la mesure où sa nomination à la tête de la Cour de cassation a toujours été contestée et dénoncée par le Sénat qui ne le reconnaît pas en tant que chef du Pouvoir Judiciaire, puisque les sénateurs avaient pris une Résolution demandant à celui-ci de se démettre. Est-ce vraiment étonnant que les sénateurs de l'opposition dénoncent l'Accord du 29 décembre, sous prétexte qu'il y a la signature de quelqu'un qu'ils combattent depuis trois ans ? D'ailleurs, la population elle aussi ne comprend pas qu'au moment de la signature de l'Accord, Me Alexis Joseph était toujours en poste puisque, comme l'ancien Premier ministre Laurent Lamothe et le CEP, son nom faisait partie de la liste des gens devant faire un « geste patriotique » en donnant leur démission afin de faciliter la résolution de la crise.

Certainement, le Président du CSPJ démissionnera. Mais fallait-il courir pour autant le risque de bloquer un processus déjà complexe et incertain ? On imagine que ni la présidence de la République ni les responsables de l'Assemblée Nationale n'aient agi de manière délibérée pour faire capoter l'accord en invitant sciemment Me Anel Alexis Joseph à apposer sa signature. L'on ose croire qu'ils ont agi comme ils le disent : de « bonne foi » et « Conscients que la situation politique actuelle ait provoqué des retards successifs dans l'organisation des élections pour le renouvellement des mandats arrivés à terme des élus des collectivités territoriales, de la Chambre des Députés et du Sénat de la République…».

Mais le problème émane de la manière dont les trois pouvoirs sont parvenus à cet Accord tripartie que dénonce l'opposition, estimant qu'elle n'a pas été invitée à prendre part aux négociations devant aboutir audit Accord. Et c'est toujours la même erreur qu'on a remarquée à chaque fois qu'on devait parvenir à un consensus entre tous les acteurs. Un manque de concertation qui s'explique souvent par la précipitation avec laquelle les décisions ont été prises. Durant des années, l'on tournait en rond en faisant des dilatoires à tous les niveaux jusqu'au moment où tout le monde constate que le délai imparti arrive à terme et qu'il fallait aller vite. Sauf qu'en voulant faire vite en prenant au dernier moment, forcément le résultat peut avoir des ratés, voire être carrément catastrophique. C'est une particularité des dirigeants haïtiens d'agir et d'entreprendre des grands travaux la veille des cérémonies. Quatre années se sont écoulées sans qu'il ne se passe grand-chose au point de vue de résultat probant dans les pourparlers de sortie de crise.

A quelques jours de la date fatidique du deuxième lundi de janvier 2015, il n'aura suffi au pouvoir qu'une semaine pour sortir de son chapeau une Commission consultative qui, en moins de huit jours, a accouché d'un Cahier de charges pour une sortie de crise dans un délai impossible à tenir. Pour rajouter aux difficultés d'un processus déjà boiteux, ces mêmes responsables l'ont adjoint d'un Accord tripartite en 7 points encore plus strict qu'ils doivent exécuter en un temps encore plus court ; alors qu'on était en pleine période de fêtes de fin d'année. Ce comportement des autorités et des dirigeants politiques haïtiens est irresponsable et l'on avoisine ici plus de l'incompétence qu'autre chose. Comment vouloir réaliser des choses qu'on n'a pas pu faire en trois, quatre ans en l'espace de quinze jours, voire d'une semaine ? Les dirigeants haïtiens n'ont toujours pas pris conscience qu'ils ont la charge de la gestion d'un Etat et non pas d'une association de quartier. En tout cas, à Jour J-5 vers l'inconnu, beaucoup reste à faire pour éviter ce chaos qui demeure toujours possible.

C.C

1er Janvier 2015: 211 ans de résistance populaire !



De Saint-Jean Bosco en passant par la Saline, Bel Air, Saint Martin, Delmas 4, Delmas 6, Carrefour Péan, Solino, Sans-Fil, Borgela, la manifestation s'est déroulée sans aucun incident. Photo Daniel Tercier/ Haiti Liberté

Par Thomas Péralte

Le Premier Janvier 2015 ramène le 211e anniversaire du triomphe irréversible de la Révolution haïtienne, le premier janvier 1804. Par cet acte, le père fondateur de la Nation haïtienne, Jean Jacques Dessalines flanqué de ses généraux et officiers de l'Armée indigène a porté au pinacle la dignité des Nègres. Réunis ce premier janvier 1804, ils proclamèrent l'Indépendance de la première République Nègre du monde. « Indépendance ou la mort. Nous avons osé être libres, osons l'être par nous-mêmes et pour nous-mêmes, » déclara-t-il. Ainsi, Haïti est devenue la terre de la Liberté et de la Dignité, la terre des Nègres libres pour toujours.

Dans l'acte de l'Indépendance, il demanda à chacun des généraux rassemblés de prononcer ce serment de : « renoncer à jamais à la France, de mourir plutôt que de vivre sous sa domination et de combattre jusqu'au dernier soupir pour l'Indépendance. »

Tenant compte de cette déclaration, au début des années 2000, l'ex-président Jean Bertrand Aristide a tout mis en *œuvre pour célébrer grandiosement, de 2001 à 2004, trois bicentenaires dans l'histoire de ce grand peuple: le bicentenaire de la première Constitution de la nouvelle République, le 9 mai 2001*; le bicentenaire de la mort du précurseur de l'Indépendance, Toussaint Louverture et enfin le bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti, le premier Janvier 2004. Toutes ces célébrations ont été sabotées par les forces réactionnaires de connivence avec celles de l'ancienne puissance coloniale.

Depuis lors, le processus de recolonisation du pays commence par l'occupation de la terre des Nègres avec les forces onusiennes. La présence de la MINSTAH en Haïti, au moment où Haïti se prépare à remémorer le centenaire de l'occupation américaine, le 28 juillet prochain constitue un accroc pour nos ancêtres qui nous ont légué cette patrie, libre de toutes les forces étrangères. Cette année encore, la classe dirigeante réactionnaire n'a aucune gêne pour commémorer l'anniversaire de l'Indépendance de la République sous la protection des forces étrangères, présentes aux Gonaïves. Tandis que le peuple haïtien réclame le départ de la MINUSTAH-cholera.

C'est dans ce contexte de résistance populaire que l'on a commémoré le 211e anniversaire d'Indépendance, ce premier janvier 2015, sur fond de manifestation anti-Martelly et anti-occupation. Ce jour-là, des milliers de personnes ont gagné les rues, une fois de plus, à Port-au-Prince pour réclamer le départ de l'occupant du Palais national, Michel Joseph Martelly et des forces militaires de la Minustah. En démarrant la manifestation devant l'Eglise de Saint-Jean Bosco, vers midi trente, des propos très hostiles ont été lancés à l'endroit de monsieur Michel Martelly, du président du Sénat, Dieuseul Simon Desras et du président contesté du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), Me. Anel Alexis Joseph, qui ont paraphé un accord dit tripartite pour essayer de sauver le pouvoir tètkale, rejeté d'un revers de la main par le peuple. « Accord Non, départ oui. A bas Martelly ! A bas Desras ! A bas Anel Alexis ! A bas Evans Paul ! Arrêtez Martelly ! Le père est un voleur, la mère est une voleuse, le fils est un kidnappeur ; c'est une famille de voleurs et de kidnappeurs qui a pris le Palais en otage.»

"Lamothe est arrivé à se sauver avec plus 200 millions de dollars, Martelly doit aller tête droite au pénitencier national. Nous resterons dans les rues autant que Martelly reste au Palais national. Oh! Oh! Oh! *men ravèt yo, Martelly se kk, K-plim se vòlè chèz*" Tels sont entre autres les différents slogans lancés à l'endroit des soi-disant dirigeants des 3 grands pouvoirs de l'Etat haïtien.

Les manifestants chantaient à haute voix : « *Dechoukaj la poko fini anndan palè gen diktatè, kidnapè, bandi legal, vòlè, koriptè, dilè dwòg, machann peyi ladan l.. kidnapè ki nan palè a fò l ale, machann peyi a fò l ale, restavèk ki nan palè a fò l ale.* »

L'appel à la révolution n'a cessé de résonner dans les rues de la capitale durant le passage de la manifestation populaire. « La révolution commence pour sauver la dignité du peuple haïtien, » lance un protestataire. L'un des membres de la commission de communication de l'Organisation politique Fanmi Lavalas, Dr. Louis Gérald Gilles eut à déclarer en cette occasion : « Quand l'injustice devient la règle, la mobilisation est un devoir. »

De Saint-Jean Bosco en passant par la Saline, Bel Air, Saint Martin, Delmas 4, Delmas 6, Carrefour Péan, Solino, Sans-Fil, Borgela, la manifestation s'est déroulée sans aucun incident. Arrivés dans les parages du Palais national, les agents de la PNH ont provoqué les manifestants, les frappant à coups de bâton, tirant des balles et de bonbonnes de gaz lacrymogène à hauteur d'homme.

Les protestataires de leur côté ont érigé des barricades avec des pneus enflammés, des carcasses de voiture, des grosses pierres, des poubelles bloquant ainsi la circulation. Ce fut l'affrontement entre les manifestants chauffés à blanc et les agents de la PNH à bord de deux véhicules CIMO, immatriculés 1-608 et 1-618. Adrien Angelot, dirigeant de l'Organisation populaire « Anbake pou chanje » a été enlevé des mains des policiers par des manifestants en colère. Le bilan s'est soldé par une dizaine de blessés ; parmi eux, on a recensé entre autres: Jean Pierre Frantzy, secrétaire général de Grenah ; Germain Faby, militant Lavalas; Louinel Joseph, musicien, Josué Pierre Jean, commerçant au marché Salomon ; Garry Pierre-Louis, militant politique. Ce dernier a reçu plusieurs balles en caoutchouc au cou. Il a été transporté en toute urgence à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), couramment appelé hôpital général. Il n'y avait personne à la salle d'urgence pour prodiguer des soins à la victime durant des heures. Informés de cette situation lamentable, des centaines de militants, qui étaient en train de maintenir une résistance solide face aux agressions des agents de la PNH, à la rue Nicolas, rue Oswald Durand, ruelle Alerte, ont été obligés de s'empresser à apporter leur solidarité à Garry Pierre-Louis à l'hôpital général.

Au sein du centre hospitalier, une nouvelle forme de manifestation a été déclenchée sous des cris : « A bas Martelly ! Martelly doit partir veut ou pas. Martelly représente le Choléra et l'Ebola pour le peuple haïtien. » Dans la même veine, un manifestant s'est déchaîné: « Nous sommes venus ici pour revendiquer des soins pour l'un des nôtres, victime des balles assassines de la Police rose. On nous a informés qu'il n'y a pas de toiles à gaz, pas de gants, pas de lits. Il n'y a rien à l'hôpital général. Les patients meurent, faute de soins. C'est le cas d'un citoyen, Michel ainsi connu, qui est passé de vie à trépas, assis sur une chaise. Maintenant nous assistons à l'effondrement total de l'Etat. Martelly doit partir. »

Parallèlement, les responsables des 3 pouvoirs de l'Etat et des représentants du corps diplomatique se sont rendus aux Gonaïves pour assister à des cérémonies traditionnelles en la circonstance. Les rues retentissaient des cris des manifestants: « A bas Martelly ! A bas Evans Paul ! A bas Desras ! A bas Anel Alexis Joseph sur la Place d'armes des Gonaïves, au moment où monsieur Martelly s'apprêtait à parler pour ne rien dire. Une fois de plus, Haïti a raté une occasion pour faire savoir aux puissances étrangères, qui n'ont jamais digéré l'épopée de 1804, qu'elle veut à tout prix préserver et garantir la liberté sacrée des Nègres haïtiens.

C'est ainsi que la première République nègre vient de commémorer le 211e anniversaire de son indépendance. Cet anniversaire a été célébré sur fond d'une crise politique aiguë et de la présence des forces étrangères sur le territoire, depuis plus d'une décennie. Le pire, c'est que les soldats de la MINUSTAH étaient présents aux Gonaïves au moment de la célébration pour assurer la sécurité des valets de l'ancienne puissance coloniale. Depuis plus d'une décennie, la souveraineté d'Haïti est souillée par les bottes des occupants. On se demande à quand le recouvrement de sa souveraineté pour que les Haïtiens reprennent leur destin en main ?

L'heure est à la prise de conscience et au changement, dixit l'évêque Yves Marie Péan des Gonaïves

Par Jules Dieulivens

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 211eme anniversaire de l'indépendance nationale aux Gonaïves, le 1er janvier 2015, devant les représentants des trois pouvoirs de l'état au sein de la cathédrale du souvenir, Monseigneur Yves Marie Péan a lancé un vif message d'une prise de conscience générale en vue de sortir le pays du marasme.

"En ce premier janvier 2015 nous nous trouvons face à une responsabilité historique" a affirmé l'évêque. La grande tâche de reconstruire Haïti ce sera l'œuvre de tous, a-t-il poursuivi.

Pour le chef du diocèse des Gonaïves, la reconstruction d'Haïti n'est pas seulement une affaire de restauration des maisons ; ce n'est pas une simple remise sur pied de résidence, d'écoles, d'églises, d'hôpitaux, de maisons de commerces ou d'autres bâtiments répondant aux normes parasismiques, [il est aussi question que] chaque haïtien doive jouer sa partition dans la reconstruction du pays.

Selon l'évêque des Gonaïves, Haïti est en face d'une situation spéciale qui exige un certain dépassement de la part des principaux acteurs de la société politique et de la société civile dont le seul objectif est de trouver une solution définitive aux crises que traverse le pays. "On ne pourra rien résoudre si les responsables ne placent pas au premier plan le bien commun et les intérêts supérieurs de la nation", a ajouté Monseigneur Péan.

Dans son intervention, le saint père a plaidé en faveur d'un dialogue profond et sincère. D'après lui, le problème haïtien en plus d'être ce qu'il est, est un problème d'homme qui nécessite un vrai dialogue.

Le chef du Diocèse des Gonaïves invite tous les fils et filles de la nation à se mettre ensemble pour entrer dans une dynamique de négociation et de concertation faite d'ouverture devant conduire à un consensus sincère loyal et inspirant confiance.

De la cathédrale à la place d'Arme des Gonaïves, le discours du chef de l'état Michel Joseph Martelly n'était pas trop différent à celui du monseigneur Yves Marie Péan. Le premier mandataire haïtien à fait l'historique de la date du premier janvier, selon lui qui n'était autre que le fruit de l'unité. Haïti ne serait pas indépendant si nos ancêtres étaient divisés.

Le Président Martelly a plaidé en faveur de l'union entre tous les haïtiens en vue de sauver Haïti. Le président de la commission communale des Gonaïves, Steevens Saint-Fleur qui intervenait en l'occasion a été très mal accueilli par la foule, a constaté le représentant d'Haïti Liberté.

À l'occasion de la fête de l'indépendance nationale, plusieurs citoyens ont profité pour dresser un bilan négatif du pays depuis l'arrivée de Michel Martelly au pouvoir alors que certains partisans du régime expriment la satisfaction totale de l'administration de l'équipe au pouvoir.



Monseigneur Yves Marie Péan, Evêque des Gonaïves

L'accord tripartite du 29 décembre est inconstitutionnel



Martelly serrant les mains de son nouveau Premier ministre sous les yeux de Desras, Timoléon et de Arnel Joseph

Par Isabelle L. Papillon

La publication des amendements falsifiés de la Constitution de 1987 a plongé le pays dans une crise électorale sans précédent. Bénéficiant de ce vide juridique, Martelly a tenté de réinstaurer la dictature pour ne pas réaliser des élections depuis 4 ans dans le pays. Au lieu d'appliquer les prescrits de la loi mère, il a préféré pactiser avec ses amis et alliés et se chamailler avec ses adversaires. Il a privilégié la signature des accords au détriment de la Constitution sur laquelle il a prêté serment solennel et qui devait être le guide de toutes ses actions politiques. Monsieur Martelly applique-t-il le vieux dicton macoutique voulant que: « *Konstitisyon se papye, bayonèt se fè ?* »

Depuis 3 années consécutives, 4 accords ont été signés, 4 Conseils électoraux formés dans le but d'organiser des élections pour renouveler les Collectivités Territoriales et les deux tiers du Sénat. Jusqu'à date aucune élection n'a été réalisée. En décembre 2012, un accord dénommé ''Accord de Noël" a été conclu entre certains acteurs politiques sous les auspices de la plateforme des Religions pour la Paix. Il a débouché sur la formation d'un organisme électoral dénommé :" Conseil Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP)", dirigé par le coureur de jupe et *kadejakè* Josué Pierre-Louis. La mise en application de cet accord n'a pas été possible, parce que le Sénat était amputé d'un tiers au cours de l'année 2013. L'Opposition de son côté disait : ''Election ou démission". Au début de l'année 2014, le cardinal d'origine haïtienne, Chibly Langlois était chargé de conduire un processus de dialogue qui a débouché sur la signature d'un autre accord, appelé « Accord de El Rancho ». Cet accord a transformé le CTCEP en CEP, Conseil Electoral Provisoire, dirigé par l'ex-duvaliériste Emmanuel Ménard. Quelques mois plus tard, suite à un dialogue dit institutionnel entre les 3 grands pouvoirs de l'Etat, Emmanuel Ménard cède la place à un autre duvaliériste, avocat du feu Jean Claude Duvalier, Fritzo Canton. La force des choses oblige Fritzo Canton à céder sa place à l'ex-président du Conseil Electoral Provisoire, Max Mathurin. Celui-ci était le président du Conseil électoral de 2005 à 2006 qui a porté René Préval au pouvoir le 14 mai 2006. Aucun de ces Conseils électoraux n'a pas pu organiser les élections.

Entre-temps, la crise électorale a atteint son paroxysme. Le mandat des députés de la 49e *législature arrive à terme. Celui d'un autre tiers du Sénat également. Celui de l'occupant du Palais national arrivera à terme le 7 février 2016. La loi électorale n'est pas encore prête. Les membres du Conseil Electoral Provisoire ont été contraints de remettre leur démission. Le gouvernement Laurent* Lamothe est

Suite à la page (18)

L'heure a sonné, Martelly doit ficher le camp

Halte à un musicien obscène, un agent de l'étranger !

Par Fanfan la Tulipe

Ndlr. Suite à une malencontreuse erreur technique, le texte de la semaine dernière (numéro du 31 décembre 2014 au 4 janvier 2015) a paru avec le titre du texte de la semaine d'avant, (numéro du 23 décembre 2014 au 30 décembre 2014). Il est repris cette semaine dans sa totalité avec son vrai titre : L'heure a sonné, Martelly doit ficher le camp…

Michel Joseph Martelly en avait fait assez comme ça, avant sa présidence, s'exhibant de façon lascive, obscène, dans les boîtes de nuit, sur les chars carnavalesques, en Haïti ou à Brooklyn, NY. Ses accoutrements vestimentaires équivoques, ses prestations salaces et ordurières, ses propos grivois, grossiers, amusaient un certain public qui peut-être se retrouvait en lui, puisqu'il avait osé ce que d'autres avant lui n'avaient jamais osé; ce que d'autres après lui n'ont pas osé non plus; ce que ce public, au plus profond de son inconscient, souhaiterait oser.

Narcissique à l'extrême, Martelly s'était autoproclamé «président du *konpa*». Et déjà, lors de ses frasques carnavalesques il s'imaginait sans doute président d'Haïti. Pendant ces années de faste musical et de dévergondage fêtard, rien n'était trop sordide, trop répugnant pour lui. Plus ça choquait, plus il s'y adonnait. Plus c'était scandaleux, dégradant et déshonorant, plus il s'y vautrait. Il prenait un plaisir malsain à s'exhiber quasiment nu, en sous-vêtements féminins tout juste pour scandaliser, pour plaire aux âmes aussi dévergondées que lui. Aujourd'hui, tout Haïtien décent a honte de voir, de savoir que nous avons à la tête du pays un *dejwe*, un individu dont le seul horizon a été l'obscénité dans son expression la plus vulgaire et la plus atroce.

L'homme n'avait aucun scrupule, et il n'a pas changé depuis. Il menait à Miami une vie de voyou, de *dejwe* : pendant six mois il s'était adonné au crack. C'est ce qu'il affirmé sans honte aucune au cours d'une interview accordée à Carl Fombrun en décembre 2005. Il détournait des véhicules affectés au service de la ville de Miami, des camions transportant du ciment que ses compères allaient vendre à des particuliers. Ainsi, ses copains et lui gagnaient suffisamment d'argent pour se procurer de la drogue.

Durant l'interview, Micky s'est laissé aller à des confidences qui en disent long sur le personnage. Ainsi, il est le très proche ami de deux militaires macoutes, tortionnaires réputés, Michel François et Prosper Avril lesquels manifestent «une passion de Sweet Micky». C'est donc un mec partisan de la violence. Ainsi, de Carrefour où il a habité de 1963 à 1983, lui, le grimaud pas tout à fait *malere* aimait contempler les hauteurs surplombant Port-au-Prince, là où vivent les bourgeois, «là où il n'y a pas de poussière / de la poussière qui vous bouscule le nez /et le palais et la gorge / là où la canaille ne pénètre pas». Et il se disait qu'un jour il serait un «surplombeur» habitant une villa «surplombante». Bouffées arrivistes. Bouffées d'un bouffon en herbe.

Sans doute allait-il à l'école à St. Louis de Gonzague, mais il souffrait du terrible handicap d'habiter Carrefour alors que ces camarades de classe vivaient dans les hauts et beaux quartiers. Même, il se souvient qu'une fois, il revenait d'une soirée mondaine. Ses copains lui avaient donné une roue libre pour le déposer «seulement au bas de Lalue». De là, il devait se démerder, prendre deux *taptap* pour arriver dans son maudit Carrefour, avec ses odeurs de fritures, ses *koridò foumi*, les rigoles à enjamber par ci par là, les garçons jouant aux billes, les filles aux osselets, la canaille canaillant pas trop loin.

Ces images du quotidien d'un quartier *konsakonsa* lui taraudaient la cervelle. Aussi, mentalement, se réfugiait-il sur les mornes dominant la ville. À sa façon, il était un «marron», un grimaud marron. Que n'avait-il été un mulâtre ! Un *bon jan* mulâtre. Il se voyait dans une de ces belles maisons, «sur les hauteurs là où il fait frais»a. Il se voyait même comme ce « mari très comme il faut / qui citait Racine et Corneille / et Voltaire et Rousseau / et le père Hugo et le jeune Musset / et Gide et Valéry / et tant d'autres encore». Le petit grimaud se mulâtrisait mentalement pressé d'abandonner les *pitit Desalin* à leur sort. Son rêve, ainsi qu'il l'avouait, embarrassé, à Fombrun, c'était de devenir «*filthy rich*», pourri de fric, autrement dit «*filthy dirty*», dégoûtant, dégueulasse.

On n'a pas besoin d'être psychologue pour arriver à un diagnostic sûr : Martelly, arriviste, est un homme aigri, frustré, envieux, qui grandissait sous le poids de ses insatisfactions, de ses rêves en plein jour de devenir un grand monsieur habitant Pacot, Pétion-Ville, Montagnes noires, Péguy-Ville et autres beaux quartiers dans les hauteurs. Il accumulait rancune, ressentiment, amertume, hargne qu'il a eu tôt fait de déverser sur la presse, sur ses opposants, sur les sans-abri, sur les parlementaires, sur certains juges, sur les femmes, une fois devenu chef. Rancunier comme son maître à penser François Duvalier, Martelly est un homme dangereux.

Entre-temps, le mec devenu musicien, maîtrisant parfaitement le rythme *konpa,* se faisait une saloparde de popularité, de notoriété, jointe à celle d'un très proche ami, un frère jumeau dans la magouille, le sulfureux Laurent Lamothe, homme des sales combines en Afrique. De fil en aiguille et par on ne sait quelle filière le musicien débauché allait être repéré par le couple affairiste Bill et Hillary Clinton avide de trouver un *restavèk*, une marionnette à la mesure de leurs appétits visant à s'emparer des richesses du sous-sol d'Haïti et à humilier une petite nation, grande pourtant, parce que historiquement accoucheuse de liberté et d'internationalisme avant la lettre.

Tous les Haïtiens honnêtes se souviennent du cauchemar électoral de 2010-2011, de l'avilissant coup de force du premier tour et de la honteuse mascarade du deuxième tour qui fit basculer Mme Manigat dans le vide d'un échec immérité. Depuis, le pays avance sous le poids des dérives insupportables d'un président narcissique, hautain, arrogant, porté à la bagarre. Le quotidien du pouvoir est fait de scandales, les uns plus scabreux, plus embarrassants, plus indécents, plus choquants que les autres.

La famille présidentielle est accusée de corruption; un juge meurt suite à de violentes pressions psychologiques exercées sur lui par le président ; un dealer de drogues connu accueille le chef de l'État dans son hôtel pendant un weekend; ce même dealer de drogues disparaît subitement ; le pouvoir ne s'en émeut guère; depuis trois ans des élections n'ont jamais pu s'organiser par la faute du président; l'insécurité promène ses incisives et canines dévoreuses de paisibles citoyens. N'empêche, le pays est ouvert aux affaires.

Acculé par les événements, le président ivre d'affaires se livre à une première mascarade à l'hôtel El Rancho qui finit en queue de poisson parce que maculée de sordides magouilles à l'image pas du tout honorable du chef. L'opposition s'impatiente, elle gagne les rues, les manifestations se multiplient, la foule des manifestants n'arrête pas de grossir. Le président est aux abois. Manipulé



Martelly prenait un plaisir malsain à s'exhiber quasimentnu, en sous-vêtements féminins, tout juste pour scandaliser. Halte à un musicien obscène, un agent de l'étranger !



Quelle tenue ! promiscuité ! Un «fanatique»lui serre le ventre, un autre la jambe gauche. Devenu président, l'animal n'a pas changé.

par l'ambassade américaine, relai de Washington et de la communauté internationale, il réunit onze macaques sans dents qu'il a bien enfarinés et les présente au public: le pays découvre alors une Commission consultative. Mais personne n'est dupe. *Kat yo doye*, et c'est l'ambassade US qui détient l'as d'atout.

Pamela White fait sauter le premier ministre et son gouvernement. Pour le remplacer, elle glisse Evans Paul, alias K Plume, le plus combinard, le plus roublard, le plus retors, le plus *dokale* des rats de la politique politicienne haïtienne dokalante (Rudy Hériveaux excepté). Elle a lancé l'hameçon, certaine que beaucoup de poissons en mal de poste de ministre et de secrétaire d'État, en mal aussi de flairer ses aisselles diplomatiques viendront y mordre. Elle espère ainsi appâter les *ti grangou*, les gros *grangou*, les timorés, les *jewontje, les san santiman* qui lâcheront la dynamique de l'opposition et prôneront la démobilisation des masses parce que *manmzèl* Pam a promis *pa l* à chaque ouistiti et à chaque «ouistitite», à savoir que le sort des urnes en octobre 2015 lui sera favorable.

Entretemps, on voit que la communauté internationale, de Clinton à John Kerry en passant par Ban ki Moon et Obama, fait de son mieux pour que ne s'écroule Michel Martelly sous la poussée des revendications et manifestations des masses; Martelly, sa créature, son point d'insertion pour dépecer, «décherpiller» Haïti au couteau de ses féroces appétits. Assis sur notre petite chaise basse, nous attendons de voir qui seront les premiers à trahir les combattants du béton, à rejoindre les manoeuvres déstabilisantes de la mobilisation populaire… croissante; magouilles concoctées par l'ennemi impérialiste pour être exécutées par l'oligarchie des sans- honte et des sans- sentiments colorée de rose conzéiste ; qui seront les Conzé à mordre à l'hameçon du cynique jeu coquin de Martelly et de Pamela White, la grande *ruzèz* multi-étoilée de Tabarre.

Nous ne terminerons pas cet article sans oublier de souhaiter une année 2015 marquée au coin du courage à l'équipe du journal opérant à Brooklyn, survivant dans des conditions héroïques; aux collaborateurs réguliers et occasionnels; aux lecteurs et lectrices, et par-dessus tout au peuple haïtien qui finira par vaincre les ténèbres de malheur et de honte générées par le régime Martelly.

Il est temps que Martelly démissionne. Martelly doit démissionner. Martelly doit ficher le camp. Et gare aux Conzé en attente de poste de ministre ! Surtout, que le Blanc ne s'avise pas de s'en mêler. Il y va de la santé politique et de la stabilité du pays. La gauche progressiste et révolutionnaire doit continuer sa lente reconstitution. Elle finira par voir les tripes rebelles et potentiellement victorieuses de ces fourmis cachées sous les revendications populaires. Elle est le seul espoir des masses exploitées.

SEZON MALÈ

Goudougoudou
goudougoudou…
Lè filang bourara
fin asoupi nan pye
labrin
lè nan maji fènwa
riban pwomès tounen
chagren
dezespwa nan fon je n
lonje men bay pousyè
farinay lapli konfeti sèl
fen
anwo tèt nou

Grif dezolasyon
plante nan zantray chak
katye
riyèl apre riyèl
Graslamizerikòd pou vil
Jakmèl
pawòl bèbè nan zorèy
soud
lafimen ki gaye nan fon
bwa
anvan li disparèt dèyè
Mòn Lopital
Zepon doulè tonbe nan
pasaj tan
ki longè tan
pou lavi nou ta ye
pou nou bliye twa san
mil vwa
k ap frape pòt letènite ?
Si tan gen tan
ya sispann
voye toya lage pichon
sou yon pèp fatige
k ap tann jou pou l
doubout

Goudougoudou
goudougou …
Sekous rele sekous
Leyogàn sou kabann
lopital
latè gen malkadi
vwazinay men anlè
ap rapousuiv Jezi
Zegui revèy nou estan-
nbay
sou senkè mwen tikras
kòd gita lanati dezakòde
janm nou gen latranblad
konpa tounen sanba
nan bal san mizisyen
Bò Jivena fil kouran
pandye
bay move rèv boustè
kawousèl lavi mache
miwo miba
al chavire nan mitan
Mòn Laza
Timoun granmoun
debousole
reveye kòtakòt nan
yon sèk madoulè
toupi fou kou chen fou
ap desinen loupin sou
vwa
Sezarya Evora
Lafanmi abiye toudegri
yon bann zonbi ki kase
kòd
kouri monte desann
kolonn machin san ba
direksyon
Kay beton brasou brasa
ap fè piwèt sou chak
bò lari
yo vire karanbole
nan yon laviwonn
enfènal
arebò fontèn chagren n
soulye vèni nan pye
sezon malè
lannuit blayi sou nou
gwo lajounen
chavire bòl rèv nou plat
atè

Goudougoudou …
goudougoudou…
You apre lòt
ti pa ti pa
tankou tibebe
k ap aprann mache
nou pran lari
n ap titile
bann vivi griyen dan
ki antre nan won
san baton
Pòtoprens pa gen bra
pou ranmase pitit li
Riyèl Nazon
Dèlma 33
tèt san kò aliyen
nan dra blan
bann papiyon lasenjan
dòmi twonpe
Dirijan pakoti
ap mennen mannigans
ak kowòt envizib
tout avèg san defans
pran revanch
nan fè lwanj kout batwèl
Zèl malfini tankou
dra sou peyi a
kameleyon dekrete
sezon vèy
poze kazèn sou
teren lenkonsyans
vonvon tapise makadam
ayewopò Mayi Gate
pikèt plante
mil tant drese
drapo monte
Vag yanvalou vlope t
anbou petwo
zagoloray anba
sann rezistans

Goudougoudou…
goudougoudou
ade mache
yon ti lavi biskèt tonbe
li pa wè anwo
li pa wè anba
l ap trennen sou zo
kòksis
ak je l vlope nan diyite l
yon ti lavi tou mafreze
ki pote yon peyi sou do l
Mwen wè yon ti lavi
k ap debat jou apre jou
li fè zye dou ak lanmò
afòs li goumen
pou douvanjou
pran plas lannuit
Lavi sa a
tranblemanntè fese l atè
ou ta di chwal malen
ki pran pwen pou l
pyafe
nan Savann Dezole
Madi 12 janvye
madi madichonnen
lage nou bra mare
nan lakou demanbre
fè n pase pou po patat
yon kolonn azizwèl
san koutcha
chen k ap wouke
nan pye tab gwomouche
kantite neglijab
nan paj kaye listwa

Goudougoudougou-
dou…
Mèt minui kale nan
lonbraj zetwal
pwofèt malè pouse
tankou djondjon
deblatere san rete
nan jaden iyorans
kòmkidire dèt
granpapa n ap peye
Manchèt konsyans nou
file
sou bitasyon Bwa
Kayiman
Krètapyewo nan
memwa anvayisè
kisa n gen pou n peye?
pòch nou vire lanvè
poutan tèt nou rive
depase nyaj
Nou fè listwa sou do
Napoleyon
deklare libète pou tout
limanite
nou siyen non nou
Savana
fè solidarite ak Simon
Boliva
listwa pa sa bliye n
menm lè zwazo mechan
ban nou bwa long kenbe
Pa mezire distans ki
separe n
ak kòt Lafrik
nou konnen ki kote
kòd lonbrit nou mare
eritye Karayib nan
mitan Lamerik
nou pot fyète nou sou
fwon n
nou aprann pare kou\
jenou n pa p janm
touche tè

Guy-Gérald Ménard

Quel accord sérieux possible quand le peuple est exclu?

Par Mauley Colas

La démocratie, quelle que soit sa forme et la particularité qu'elle puisse prendre dans une société, renvoie à un cadre normatif, dont l'objectif ultime est de permettre l'amélioration des conditions de vie du peuple en général. Dans un système démocratique, la gestion rationnelle de la société devient possible quand les élus dirigent selon les principes clairement définis dans les chartes constitutionnelles. Une fois élus, les dirigeants deviennent de vrais serviteurs qui n'obéissent pas à leur propre volonté, mais plutôt à celle dictée par les lois de la république. Dans cette perspective, les dirigeants sont des êtres limités puisqu'ils ne peuvent pas agir au-delà de leurs attributions d'État.

A la lumière de la limite que le pouvoir assigne aux dirigeants, Max Webber l'a parfaitement compris quand il a établi la différence entre le pouvoir rationnel-légal et le pouvoir charismatique. Selon le deuxième type de pouvoir, celui qui dirige, le fait selon son caprice et son charisme ; tandis que le premier est un cadre contraignant qui s'impose en quelque sorte à celui qui gouverne. Non seulement, on dirige selon les principes, mais aussi dans la parfaite transparence, le seul moyen qui puisse nous garantir que l'argent des contribuables est bien géré et ne sert pas à satisfaire des intérêts mesquins et personnels.

Il se trouve que depuis la chute du régime des Duvalier, la société haïtienne en voulant s'inscrire dans une vraie démarche démocratique, fait face à un autre type de problème, celui d'une transition qui n'en finit pas. De ce fait, le pays se trouve malheureusement dans une situation qui, pour prétendre pallier à un ensemble de problèmes structurels, entre dans une dynamique anti-démocratique de compromis politique infini. Aucun pays ne peut démocratiquement grandir si les dirigeants recourent toujours aux compromis pour résoudre les crises. Dans un État de Droit où les dirigeants respectent les lois de la république, le compromis politique devient une exception à la règle. La société haïtienne est dans l'aire et à l'heure des accords.

Pas trop longtemps, il y a eu un accord «El Rancho» qui nous a conduits vers un mystérieux remaniement ministériel qui a réuni quelques individus du début à la fin du dialogue. Ainsi parlait-on d'un gouvernement d'ouverture ; mais qui n'était pas véritablement au profit de la population haïtienne. Pendant que les acteurs politiques abordent le problème de crise politique dans le sens de leurs intérêts mesquins, la situation socioéconomique critique des individus reste intacte. Pour ainsi dire, pendant que ces politiciens *rat dokale* jouissaient de cet accord, en briguant une fois de plus des postes pour continuer à s'enrichir, de son côté le peuple continuait à croupir dans la misère. Rien n'a été décidé en sa faveur.

Récemment, après le travail de la commission consultative, un nouvel accord a été signé entre les trois pouvoirs, appelé «accord tripartite» après le départ du Premier Ministre Laurent S. Lamothe sous la contrainte de vives protestations populaires contre la pratique corruptrice de son administration. En dépit de ce nouvel accord signé entre les trois parties du pouvoir, nous doutons fort qu'il prenne en compte les intérêts de la population haïtienne. D'ailleurs, il faut souligner qu'il y a un mauvais départ entre ce que précise le rapport de la commission consultative et cet accord tripartite. Ensuite, les exigences des parlementaires pour ratifier la déclaration politique d'Evans Paul nommé ou désigné comme premier ministre font que le doute reste entier. La ratification de la politique générale est possible, si les parlementaires restent au delà du 12 janvier 2015. Pourquoi cette prolongation ? Est ce pour défendre les intérêts de la population ou leur propres intérêts ?

Tout se joue entre les différents acteurs politiques de cette scène dans le but de pérenniser leur pouvoir. Dans ce cas, il ne s'agit pas de faire appliquer la constitution. Celle-ci dans cette situation de négociation politique n'a pas sa place dans la logique de ces acteurs. Une fois de plus, cette constitution est encore violée. Il est important, en passant, de faire remarquer que ce pouvoir en place n'avait jamais témoigné de respect à l'égard de la loi. D'ailleurs, l'un des grands problèmes qui ont conduit à cette situation chaotique d'aujourd'hui est la volonté manifeste du gouvernement de ne pas organiser les élections depuis trois ans. Pour les parlementaires, une entité de l'accord tripartite, le problème n'est pas le fait que le président Martelly ne cesse de violer la constitution. Il réside, de préférence, dans l'inquiétude de ne pas prolonger leur mandat. D'ailleurs, ils ont fait comprendre qu'aucun dialogue n'est possible si leur mandat n'est pas prolongé. C'est sur cette base qu'ils donneront un vote favorable au premier ministre proposé selon le décret de décembre 2014.

Mais une autre question d'ordre éthique pourrait être posée. Comment se fait-il que l'un des membres de la commission consultative puisse être désigné comme premier ministre? N'est-ce pas là un juge qui condamne pour prendre la place de l'autre? Pourquoi c'est Evans Paul que le président a désigné? Certaines gens ont pu dire que c'est un rassembleur et il connait tous les acteurs qui sont en opposition. S'il est vrai qu' il est un homme d'une certaine expérience politique dont on ne peut ignorer son histoire de martyr politique, cependant cela n'est en rien suffisant pour réconcilier les différents protagonistes afin de trouver un dénouement à cette crise. Il est important de faire remarquer aussi que cette crise n'est pas seulement politique. Elle est socioéconomique. Or, dans les différents dialogues et accords, on a l'impression que le problème reste seulement au niveau politique où se discutent les intérêts mesquins de ces acteurs politiques. Qu'importe la réalité économique ? C'est là le cadet de leurs soucis.

Il est également important de réfléchir à l'idée couramment véhiculée qu'Evans Paul est un «rassembleur». En quoi cela sera-t-il utile au peuple en général? Je pense qu'avec Evans Paul, comme premier ministre, il ne sera pas question véritablement de poser le problème de cette crise multidimensionnelle dans son essence fondamentale, mais tout se jouera dans le sens de mieux partager le gâteau entre ces acteurs politiques. D'ailleurs, si depuis 3 ans rien de sérieux n'a été réalisé au plan structurel dans l'intérêt du peuple, je doute fort que dans ce peu de temps qui reste, quelque chose d'important puisse être réalisée. Pour ainsi dire, rien de sérieux ne peut être réalisé avec ce pouvoir en place. Rien quand le peuple est exclu des décisions.

Mauley Colas

Enseignant d'Anthropologie Juridique à la Faculté d'Ethnologie/UEH

Et d'Anthropologie médicale à l'ESI/UNDH

Les artistes et la Politique (1) en Haïti. Autour de l'affaire Evans Paul

Par Jean-Jacques Cadet

Les réactions sur le web relatives à la nomination d'Evans Paul, dramaturge et metteur en scène, au poste de premier ministre d'Haïti, mettent à nu l'indigence de la pensée critique sur ce territoire. Certains affirment péjorativement qu'on est désormais dirigé par deux artistes, un président-musicien et un premier-ministre-comédien. Ils estiment que ces artistes vont transformer l'Etat en une scène où la vérité sera rejetée au profit de la représentation. Le ridicule serait toujours au rendez-vous. D'autres, plus catégoriques, affirment qu'on va vers l'abîme total en livrant l'Etat aux artistes naturellement incompétents, face à la chose publique. L'idée commune est que les artistes doivent rester dans leur domaine respectif, l'art, qui serait incompatible avec la politique (comme prise du pouvoir au niveau de l'Etat). Ainsi, toujours dans cette même perspective, un artiste ne serait pas apte à diriger un pays. Quel est le fondement de cette idée dominante ? Les artistes ne sont-ils pas essentiellement politiques ? L'art n'est-il pas de nature révolutionnaire ?

De prime abord, on peut affirmer que cette conception exprime une majeure incompréhension théorique de ce que sont la politique et l'art. Elle fait de la politique une activité réservée uniquement aux ¨politiciens¨, et donc le plus souvent à l'élite intellectuelle. Cette dernière, en fonction de son capital symbolique, est très bien vue dans les divers postes au niveau de l'Etat. Une telle conception est antidémocratique dans la mesure où elle réclame un certain nombre de savoirs pour diriger. Comme le prétend depuis l'antiquité Protagoras, l'affirmation selon laquelle l'élite intellectuelle serait mieux armée pour diriger, ruine toute l'entreprise démocratique. Ce savoir, s'il est vraiment nécessaire en politique, peut être acquis dans les expériences quotidiennes et/ou militantes. Les artistes le possèdent et ne sont pas des handicapés politiques.

C'est au nom de cette exclusion politique que le président Michel Joseph Martelly, un contre-exemple de cette conception, de par son statut de chanteur, a déclaré qu'il ne veut pas de communiste et de pauvre au pouvoir. Et il affirme avec fierté et insistance qu'il est prêt à barrer la route à toute candidature de cette trempe. Son animosité pour le communisme est compréhensible car il est libéral économiquement et ne manifeste aucun intérêt pour améliorer les conditions de vie de la population haïtienne. Quant à combattre les pauvres en politique, on est stupéfait de voir toute sa détermination à renforcer un système oligarchique dans lequel les bourgeois sont rois. C'est un coup dur pour



Le chanteur Gracia Delva

ce peuple qui a opté pour la démocratie, lors des événements anti-duvaliéristes de 1986.

Gracia Delva, victime de ce partage de la société, l'a aussi reprise dans une de ces chansons populaires: ¨*gen docktè nan tribunal la, se alanvè bagay yo ye* …¨. **Il estimait que les choses se font à l'envers en Haïti à cause de ces déplacements sociologiques qui font que les gens changent de places et de rang. Le chanteur, une fois devenu député, va rompre avec cette position, car il fait partie de l'un des rares artistes dans le parlement, pour ne pas dire le seul. Ce mode de fonctionnement à l'¨envers¨ est profitable pour lui, mais contesté pour les autres. C'est une limite sociologique qui fixe, en fonction de votre statut ou profession, votre place dans la société et vous empêche d'exercer plusieurs activités. L'exemple de l'artiste Manno Charlemagne, ancien maire de Port-au-Prince, devrait casser cette démarche** conservatrice qui fait de la politique un lieu réservé aux privilégiés.

Le monde artistique est essentiellement caractérisé par l'imagination, la création et la nouveauté, dans le but d'exprimer et d'atteindre une certaine originalité. Il y a dans l'art un amour pour le nouveau qui nous met sur le chemin du changement. Un vrai artiste doit user de sa capacité imaginative pour représenter le réel sous un visage original. Disons mieux, il doit contribuer à dessiner un paysage nouveau de la réalité. Il est, dans ce cas, un éternel apôtre du changement. Ce qui serait bénéfique pour la politique dans son objectif principal d'améliorer les conditions de vie de la population. Un artiste en politique doit faire preuve d'imagination afin de créer de nouvelles stratégies pour combattre les imperfections économiques et sociales. L'esprit créatif, c'est ce qui manque à nos hommes politiques. Un dirigeant progressiste doit être un artiste complet.

Le philosophe français Jacques Rancière va plus loin en déclarant que l'art est essentiellement politique dans sa tendance à ne pas respecter l'ordre social. Selon lui, l'art a cette capacité de tourner en dérision les icônes dominantes de la société. Il nous fait voir ce qui était caché et entendre les non-dits, déclare Jacques Rancière. L'art nous rapproche de la vérité en faisant rupture avec les schèmes dominants. La politique est au cœur des pratiques artistiques qui cherchent toujours à s'écarter des agencements du réel.

Tous ces artistes qui s'engagent dans la sphère politique en Haïti montrent que le temps est venu de renverser cette vieille conception qui rend politiquement incompétents les artistes. Ces derniers doivent faire preuve d'imagination au pouvoir, afin de nous aider à sortir du chaos économique et social actuel. L'imagination, lieu du possible, fait bon ménage avec le futur dans une perspective meilleure. Dans *Les théoriciens au pouvoir*, Démesvar Delorme s'inscrit dans cette démarche selon laquelle la faculté d'imaginer serait essentielle pour diriger. Sans pointer les artistes, ce grand intellectuel haïtien nous invite à faire de la politique avec un souci d'invention et de changement. Il serait préférable que tous les politiciens haïtiens deviennent artistes dans leur façon de diriger. On aurait eu une nouvelle société dans laquelle la misère et l'exploitation auraient disparu.

L'esprit de cet article n'est ni de soutenir Evans Paul comme premier ministre ni d'inciter beaucoup plus d'artistes à venir en politique, mais plutôt de profiter de cet appel à la nouveauté émanant du monde artistique. Il faut que nos actions politiques soient caractérisées par ce principe de changement permanent. On a besoin que l'arène politique haïtienne ait enfin une dimension esthétique relative à la forme des décisions politiques. L'enjeu est d'insuffler imagination et créativité au niveau de la conduite de l'Etat. Ce pourquoi la société haïtienne a besoin de dirigeants-artistes pour déclencher sa transformation.

Tout le monde peut faire et parler de la politique. Quant à la question qui peut diriger, il y a des bémols à placer. En revanche, il n'est pas question d'exclure un groupe social de la politique. Il est infondé de dire que les artistes ne peuvent pas diriger. Dans un système démocratique, le pouvoir politique ne peut pas être réservé aux élites afin d'éviter tout basculement dans l'aristocratie ou l'oligarchie. Mais alors comment déterminer ceux qui peuvent diriger dans un système qui se dit démocratique ?

Jean-Jacques Cadet
Sociologue, doctorant en philosophie.

Notes

Je parle ici de la politique comme prise du pouvoir au niveau de l'Etat.

Kita Nago : deux ans déjà, un évènement à ne pas oublier !

Par Alix Condé

Kita Nago a démarré à l'extrême Sud du pays, le 1er janvier 2013, depuis la commune des Irois, (Grande Anse / Sud-Ouest) pour terminer sa course le dimanche 27 janvier 2013 après un parcours en tout de 700 km, à l'extrême Nord-Est à Ouanaminthe.

Kita Nago un tronc d'arbre d'acajou pesant 500 kilos porté tour à tour par les masses populaires haïtiennes. De ce symbolisme, on peut tirer toute une pléiade de leçons sur sa portée historique et organisationnelle. Tout d'abord, le fait de choisir l'acajou est fort significatif si nous faisons référence à ce dicton populaire: « *Fanm se kajou, li pa mal pou repare* » (les femmes sont de l'acajou, elles peuvent toujours se réparer). Et cette femme en particulier n'est elle pas notre mère patrie, Haiti, maltraitée, humiliée, violée jusqu'à nos jours par les nouveaux colons et leurs descendants.

Un autre aspect de ce symbolisme reste cette chaine de solidarité et d'efforts conjugués, manifestés par plus d'un dans la population. « Kita Nago est un mythe démontrant comment les Haïtiens et Haïtiennes peuvent s'unir en vue de réaliser certaines choses », avait souligné le maire des Gonaïves, Jean Osner Amisial. L'objectif du mouvement est de sensibiliser les Haïtiennes et Haïtiens sur l'importance de notre devise « L'union fait la force », en vue de faire sortir le pays de l'impasse où il se trouve depuis des années, avait expliqué les initiateurs dont l'agronome Harry Nicolas (alias «*Mèt fèy vèt*»)

Malheureusement, ce mouvement est resté sans suite ; aucun secteur qu'il soit politique social et religieux n'a su exploiter cette initiative brandie par l'agronome Nicolas pour le porter à sa juste valeur. Ils n'ont pas su déchiffrer sa signification profonde en vue de dégager la philosophie qui lui est sous-jacente.

Kita Nago, premières salves d'une lutte politique populaire à caractère nationaliste.

Le symbole de l'union tant attendue que représente le mouvement Kita Nago est à lui seul, seulement une partie du message de cette mouvance. Certains y voient un phénomène mystico-religieux. En examinant ce mouvement, tenant compte du contexte historique de l'occupation étrangère, et grands clivages politiques, sociaux et économiques qui déchirent notre société, de la dépendance croissante d'Haiti envers l'étranger, du rôle de spectateur qui semble être réservé à la population haïtienne en général à ce qu'il y a, voire les choix économiques, politiques et leur gestion, nous devrions aboutir à des conclusions plus profondes, allant au delà des symboles de *tèt ansanm* ou du symbolisme religieux.

Le Kita Nago, dans mon humble opinion, présente un projet de société de manière succincte, mais claire. Il commence par revendiquer un territoire. Kitanago est avant tout un arpentage du territoire. Un arpentage finalisé par la pose de nouvelles bornes limitrophes. C'est un rafraîchissement des lisières en bonnes et dues formes pour qu'il n'y ait plus de confusion en ce qui concerne la propriété du territoire Haïtien. Ceci devrait être le rôle de l'Etat haïtien. Selon ce que Kita Nago a démontré pendant 27 jours consécutifs , le territoire haïtien appartient à tous ceux et celles qui croyaient, croient, et continueront de croire que ce n'est pas un exercice en futilités, que de transporter un bout de bois de 500kg d'une pointe du pays à l'autre, si le but est de rappeler à tout un chacun que ce pays, bien qu'occupé par des forces étrangères, appartient aux masses populaires, les déshérités du sort, les laissés pour compte, en somme tous ceux ou toutes celles qui de loin ou de près ont participé à la concrétisation de ce projet . La participation ou l'approbation des organismes de l'État ne semblait pas être une considération.



La caravane de Kita Nago au Limbé le 24 janvier 2013



Un aspect significatif est la participation active des femmes à l'évènement ; Ennery 21 Janvier 2013

Si cette procession s'était effectuée de la frontière à la Grande Anse, sa teneur symbolique serait-elle la même? J'en doute. Vu les relations de dépendance qui existent entre les deux pays, le voile de suspicion qui recouvre tout ce qui provient de la zone frontalière, une telle procession de la frontière vers la mer pourrait soulever des symboles d'ordre politique plus évidents. Pour plus d'un, ce serait la confirmation symbolique de la caducité de l'Etat Haïtien et de son intégration dans une nouvelle entité hispano dégradable, Hispaniola.

La "communauté internationale" rêve de recréer Hispaniola, nostalgie singulière. Il n'y a jamais eu d'État Hispaniola excepté peut être dans l'esprit du Roi Ferdinand et de sa descendance. Les autres européens s'y sont opposés. En fait après avoir transformé l'île en tombeau des autochtones, ils l'ont transformée en un immense champ de bataille où ils se sont entretués afin de s'arroger le droit de tuer autant d'africains que les "lois de l'économie" le commandaient. La situation y était si terrible que les esclaves de l'île décidèrent d'abolir l'appellation St. Domingue, que les Européens attachèrent à cette terre, afin de créer la République d'Haiti et plus tard la République Dominicaine, deux monuments de l'histoire universelle. C'est un rejet non équivoque de tous les plans d'unification de l'ile, de la création d'une nouvelle Hispaniola. Pourquoi insister autant pour retourner sur les lieux du crime, c'est là une énigme ?

En prenant un produit de la terre et le transportant avec ses moyens à un autre point du territoire, Kita Nago réaffirme le droit du peuple Haïtien de prioriser la circulation de ses produits sur son territoire à travers ses marchés avec ou sans l'État ; pourvu que ce soit pour le bien de la collectivité, sans contrainte et sans restriction. Que cela soit un morceau de bois, du riz, n'importe quelle autre denrée du terroir, ou un cochon créole, l'objectif est la reconstruction de l'économie nationale tant au niveau de la production que la valorisation et la distribution de ces produits à travers des réseaux de marchés locaux. C'est une vision qui place l'économie locale à la base de tout plan de reconstruction.



L'agronome Harry Nicolas (alias "Mèt fèy vèt")

Un modèle de développement en découle inévitablement. Mais, Kita Nago offre une vision de la reconstruction qui ne voit pas sur la base œil pour œil comme celle de nos tuteurs. Cette vision fait de l'Haïtien le sujet de sa destinée ; tandis que le modèle de l'international en fait des objets passifs. Kita Nago met à nu la séparation du peuple et de l'État. C'était déjà la réalité de l'État autoritaire qui menait la population à coups de décrets écrits à la baïonnette. Le succès du relais Kita Nago corrobore la validité d'un nouveau paradigme, destiné à remplacer le "*Pito nou lèd nou la*" de la résignation et du fatalisme. Ce faisant, Kita Nago démontre l'inutilité de l'État servile à la cause des puissances étrangères aux dépens des intérêts nationaux, dans l'accomplissement, le succès ou l'échec de projets à l'échelle nationale quand la population s'organise à telle fin de la base vers le haut. Par contre, l'international se repose sur ce

Suite à la page (14)

Quelle relation entre le 12 janvier 2010 et le projet « Kita Nago » ?



La caravane de Kita Nago à Léogane le 13 janvier 2013



Une manifestation culturelle d'une haute portée politique

Par Glodel Mezilas*

« La pensée naît de l'évènement »
Hannah Arendt

« Devant les réalités humaines, ne pas rire, ne pas s'indigner mais comprendre »
Spinoza

« Haïti est un champ d'expérimentation sociologique »
Louis Joseph Janvier

Loin de considérer le projet « Kita Nago » comme le déploiement opportun des forces libidinales incontrôlées d'un peuple soumis aux affres d'une situation socio-économique insupportable où le principe du plaisir l'emporterait sur le principe de réalité, il convient de déchiffrer sa signification profonde en vue de dégager la philosophie qui lui est sous-jacente. Son émergence post-séisme n'est pas un fait du hasard, mais répond à la nécessité de traduire sur le plan de la temporalité politico-historique ses virtualités insoupçonnées. Autrement dit, il est nécessaire de capter l'essence de ce projet au-delà de ses apparences. Cela suppose d'élaborer une phénoménologie de sa spontanéité, une herméneutique de sa densité complexe et une archéologie du discours de ses protagonistes.

Aussi paradoxal que cela puisse paraitre, il existe une relation dialectique entre le tremblement de terre du 12 janvier 2010 et le projet « Kita Nago ». Les deux constituent deux « évènements » ayant marqué la société haïtienne. Le premier renvoie à la douleur, à la souffrance et à la tragédie qui secouaient la nation tout entière, et le second renvoie à la nécessité de dépasser cette tragédie par un changement radical dans notre manière de voir la réalité quotidienne. Autrement dit, le projet « Kita Nago » est la traduction sociologique, voire philosophique de la nécessité de penser la nouveauté radicale du 12 janvier. « Kita Nago » veut rendre possible l'impossible, en renversant la signification négative d'un proverbe. « *Yon pa Kita yon pa Nago* » signale la profondeur de la négativité du proverbe et la nécessité de le transformer en un projet libérateur.

« Kita Nago » a apporté un supplément d'âme à un peuple en proie à toutes sortes de privations. Ce projet offre un nouvel angle pour penser la réalité politique, sociale, culturelle et économique nationale. C'est un projet qui va au-delà des clivages idéologiques, politiques, sociaux, culturels et ethniques. Il entend retrouver le pays profond, la vision dialectique des pères fondateurs de la nation, voire des grands personnages qui ont marqué l'histoire culturelle nationale comme Mackandal. « Kita Nago » apporte une nouvelle philosophie, laquelle vient combler le vide laissé par le 12 janvier 2010. En ce sens, il entretient une relation dialectique avec le tremblement de terre, en permettant de tirer profit sur le plan de l'éthique de la nouveauté radicale du 12 janvier. Voyons la nouveauté radicale du 12 janvier, puis la philosophie éthique symbolisée par le projet « Kita Nago ».

Entre le 11 et le 12 janvier 2010 s'érige un abime sans fond entre un avant et un après Haïti aux regards de l'inconscient collectif national,

Suite à la page (14)

Five years post-quake:

Haiti's promised rebuilding is unfulfilled as Haitians challenge authoritarian rule

By Travis Ross & Roger Annis

Five years after the Jan. 12, 2010 earthquake that struck Haiti's capital region, the loudly-trumpeted reconstruction of the country is still an unrealized dream.

2015 finds Haitians fighting tooth and nail in renewed political mobilizations to create the nation-building project that big governments and aid agencies pledged but then cruelly betrayed.

North American and European powers rushed planeloads and shiploads of soldiers and bottled water to Haiti in the days and weeks following the disaster, saying they would help Haiti "build back better." The world was aghast at the rare glimpse of Haiti's poverty provided by earthquake coverage. Leaders like Bill Clinton even acknowledged that the failed economic policies they had imposed over decades had impoverished Haiti and, indeed, are the source of its economic underdevelopment.

But the promises of the multi-billion dollar international relief effort and aid which will reach the grassroots have proven largely illusory.

A key admission in the months following the earthquake was that democratic governance and national sovereignty were essential tools for building Haiti on a new and progressive foundation. Today, the lack of democracy and sovereignty is at the epicenter of the political firestorm sweeping the country.

For many months, the Haitian people have carried out a sustained political mobilization demanding President Michel Martelly's resignation. They want elections, now postponed for over three years, to bring a new government and parliament that is not afraid to take up the unfinished tasks of post-earthquake reconstruction.

The protest movement calls itself "Operation Burkina Faso," inspired by events in that west African nation. In October, the people of Burkina Faso overthrew an unpopular president, Blaise Compaoré, and his government. Haitians draw inspiration from that event and, crucially, are aware that it is inspired by the socialist, egalitarian and anti-imperialist ideas of former president Thomas Sankara, killed and overthrown by Compaoré's forces in 1987.

Haiti's movement scored an important victory on Dec. 13 when Martelly's prime minister, Laurent Lamothe, resigned. But Oxygène David, a leader of the Dessalines Coordination (KOD), one of the parties leading the protests, told *Haiti Liberté* weekly, "Lamothe was just the smallest part of a trinity holding Haiti down. The other two elements are Martelly and MINUSTAH. They also must go for Haiti to have democracy and sovereignty."

MINUSTAH is the UN Security Council military occupation regime that deployed in Haiti in June 2004 to consolidate the Feb. 29, 2004 coup against Haiti's progressive and elected President Jean-Bertrand Aristide.

The next wave of large protests is planned to take place in cities across Haiti on Jan. 12, the earthquake's fifth anniversary.

Foreign occupation and the slide to authoritarian rule

Three factors are driving the protest movement — Martelly's march towards authoritarian rule since coming to power in March 2011, the ongoing MINUSTAH occupation, and the failed record of earthquake reconstruction

Although two presidential elections have been held in the years following the 2004 coup against Aristide, both Presidents René Préval and Michel Martelly have been dominated by and essentially subservient to imperialist powers. This weak state was dramatically symbolized by the partial collapse of Haiti's iconic century-old presidential palace in the earthquake. It could not be salvaged and has been razed.

Right after the quake, the U.S., Canada, and Europe rushed Haiti into a election which they brazenly meddled in to establish even stronger neo-colonial rule. A two-round presidential election in November 2010 and March 2011 brought Martelly to the presidency, but only after the Organization of American States (OAS) intervened and illegally changed the outcome. The largest political party in the country — Aristide's Fanmi Lavalas — was excluded, producing the lowest voter turnout of any polling in the Western Hemisphere's history. The election was entirely financed from abroad.

President Michel Martelly finally managed to get his long-time business partner Laurent Lamothe named as prime minister, and the two declared Haiti "open for business," meaning that foreign, sweatshop factory investment was to be Haiti's economic salvation, complemented by foreign aid and charity. Public sector intervention to tackle housing, healthcare, education, and other emergency needs was eschewed.

Martelly was a close ally of the extreme right-wing that twice overthrew Aristide in 1991 and 2004. He honored former tyrant Jean-Claude Duvalier, who was driven out of Haiti by a popular uprising in 1986 and was content (and permitted) to live in France until his embezzled funds ran out and he returned to Haiti in January 2011.

Martelly's family faces widespread allegations of corruption, including abuse of authority, money laundering, and the squandering public funds. But the Haitian people are also alarmed by Martelly's steady march toward authoritarian rule. Martelly and Lamothe found excuses not to hold parliamentary and municipal elections, allowing electoral mandates expire. Rather than bargain in good faith with his political opposition to create a provisional electoral commission (CEP) to oversee democratic elections, Martelly sought to create a "permanent" CEP, stacking it with his partisans.

On Jan. 12, 2015, the mandates of most Parliamentarians expire, effectively dissolving the legislative branch. Martelly says he is then prepared to rule by decree.

In the past week, Martelly has nominated a controversial prime minister and concocted a political accord that would extend parliamentary terms and guarantee his own survival until May 14, 2016, but as we go to press, six vanguard senators have refused to vote, saying the prime minister and political map forward should come from the opposition and parliament, not Martelly's back rooms.

Haiti Liberté's Thomas Péralte reported on Dec. 31 that large political protests (for Martelly's resignation) took place for the first time ever in Haiti on Christmas Eve. Protesters said there is nothing to negotiate with the doomed regime, some saying they would prefer "civil war."

Cholera and public health care

Tens of thousands of people died in the earthquake, and half the houses in Port-au-Prince, with a population of nearly three million, were destroyed or seriously damaged. Acute needs were intensified – for health care, sanitation, housing, public education, and economic development (including agriculture).

Early gains in earthquake relief were achieved with the public health initiatives taken by Haiti's Public Health Ministry in cooperation with international missions, particularly those of Cuba (working in Haiti since 1999), Partners In Health (present since the 1980s) and many smaller, vital health care projects.



Five years after the earthquake that leveled the region around Port-au-Prince, the promises of a multi-billion dollar international relief effort and aid which will reach the grassroots have proven largely illusory.

Cuban personnel and hundreds of students and graduates from other countries of the Latin American School of Medicine in Haiti fanned out into some of Haiti's remotest parts to meet new and existing medical needs.[1] Other Latin American countries made substantial contributions to the Cuban-led health care effort. Cuba proposed a plan to the UN to create a comprehensive, public health care program for the country.

The Boston-based Partners In Health (PIH) expanded its work substantially, including building a second training hospital, opened in Mirebalais in 2012. PIH, too, voiced support and hope for a public health plan.

Tragically, the advances in building medical infrastructure suffered a huge blow in the autumn of 2010. The culprit was Haiti's familiar old nemesis — foreign political intervention. MINUSTAH soldiers recklessly and criminally introduced cholera into the country when a Nepalese contingent allowed their cholera-infected sewage to flow into Haiti's largest river system in October 2010. Over four years later, cholera has killed 8,500 people and sickened nearly 800,000, the world's worst epidemic. The number of reported cases monthly was averaging 2,000 in 2014 but jumped in the latter months of the year.

Although UN Secretary General Ban Ki-Moon has promised money and resources to combat and eventually eradicate cholera, a report one year ago by the Washington DC-based Center for Economic Policy Alternatives noted, "The UN itself has pledged just one per cent of the funding needed for cholera treatment [estimated $2.2 billion], even as the UN's mostly military and police mission in Haiti costs over $572 million a year".

A recent report by Doctors Without Borders (MSF) blames those in authority in Haiti for persistent "shortages of funding, human resources, and drugs" in Haiti's health care system, including for cholera. The UN as well as the major governments participating in MINUSTAH are denying any culpability for introducing cholera to Haiti and then failing to assist in its prevention. Cholera is easy to treat and prevent if there is the will and funds. It just requires potable water delivery and sanitary sewage disposal. That's why people in New York or Toronto don't get or die from cholera.

The cholera disaster only deepened the festering wound on Haiti's body politic known as MINUSTAH. The continued presence of the force is an affront to the dignity and sovereignty of the Haitian people. [2]

The Housing Crisis

Housing was another of the most immediate needs in Haiti following the earthquake. International aid provided short-term shelters to protect from the elements. A reported 110,000 plywood shelters and tens of thousands of tent shelters were provided. Beginning in 2011, one-year rental subsidies were provided to families as an incentive for them to leave tent camps. The camps were an eyesore as well as visible testimony to the absence of substantial programs to build housing.

After mountains of studies highlighting the need for a massive home-building program in Haiti, the gains are few. According to a recent fact sheet on housing prepared by Church World Service and the Mennonite Central Committee (drawing on figures reported to UN agencies), some 85,000 earthquake victims still live in 123 camps of internally displaced persons within Port-au-Prince's city limits.

Many tens of thousands more live in the new, sprawling informal suburban shantytowns of Canaan, Onaville, and Jerusalem, located beyond the pre-earthquake northern limits of the city. By a stroke of a pen, these communities are not considered as earthquake survivor settlements. That also means they don't qualify for formal assistance.

Thirty four per cent of the families that left survivor camps were forced out by people claiming land ownership or by government officials. Twenty two of the remaining camps face eviction.

The aforementioned fact sheet reports that in the past five years, 27,353 houses have been repaired and 9,053 have been built, at a cost of $215 million. That amount compares to $500 million spent on the plywood shelters, most of which have long since deteriorated in the tropical weather or have been dismantled to build more permanent structures.

The UN-sponsored housing coordination body said in 2013: "Haiti needs to meet the challenge of constructing 500,000 new homes in order to meet the current housing deficit between now and 2020."

The key instrument of Martelly's housing "policy," in keeping with the "Open for business" mantra, has been promises of financing for house construction. No housing agency of the government was created. But Haiti does not have networks of personal banking where people could obtain loans, and in any event, the proposal was laughable because most Haitians don't have incomes to speak of. According to the updated country report on Haiti by the World Bank, more than six million out of Haiti's population of 10.4 million live under the national poverty line of $2.44 per day. Over 2.5 million Haitians live under the national extreme poverty line of $1.24 per day. How are they to obtain loans to build houses?

In reality, the most active area of housing policy has been the clearing of survivor camps by force or by short-term economic lures. The latter has been facilitated by the Canada-funded, $20 million program of providing one-year rental subsidies.

Education

Public education was another key social need identified after the earthquake. Before the disaster, half of Haitian children did not attend school. The number reaching secondary school was much less. In 2011, the Martelly regime created a national education fund whose goal was said to get every Haitian child into school. It was to be financed by taxes on international phone calls and money transfers, which were never ratified or overseen by Parliament as constitutionally dictated. The plan has been plagued by a lack of transparency, and its achievements are very slim.

School administrators say that promised funding under the plan does not get delivered. Or it arrives months late. This year, the opening of the school year in September was delayed by a month because parents said they couldn't afford to buy the textbooks and other supplies that schools were not supplying.

One of the outcomes of the fund, according to a lengthy investigation by Haiti Grassroots Watch published (in French) last July is that private schools have been favored over public schools. About 80% of Haiti's primary and secondary schools are private, typically operated by churches and other charities from abroad.

Teacher unions in Haiti opposed the fund because it had no legislative authority and therefore operates outside of public oversight. Teachers have battled for years to establish a public education system and to pay teachers living wages. Last spring, strike action won salary increases of 30% to 60%, but salaries are still woefully inadequate.

Misguided economic development

Economic development was cited as key to Haiti's future following the earthquake, including for agriculture. Most Haitians still live in the countryside, and those forced to move to the cities by economic circumstance have not done so freely. But international aid and governments never came close to fundamental change in this sphere. They rehabilitated the failed dogma that posits Haiti's low-wage, factory labor force as an economic asset to be built upon. And they perpetuated the neglect of Haiti's all–important agricultural production, including environmental decline prompted by deforestation.

A centrepiece of the sweatshop labor strategy promoted by former U.S. President Bill Clinton and current presidential aspirant Hillary Clinton is the Caracol Industrial Park, located far from the earthquake zone in Haiti's north. It was touted to create tens of thousands of jobs when its idea was launched in 2010. But a 2013 investigation by reporter Jonathan Katz revealed that "fewer than 1,500 jobs have been created — paying too little, the locals say, and offering no job security."

Katz reports, "Hundreds of smallholder farmers were coaxed into giving up more than 600 acres of land for the [industrial park] complex, yet nearly 95% of that land remains unused. A much-needed power plant was completed on the site, supplying the town with more electricity than ever, but locals say surges of wastewater have caused floods and spoiled crops."

continued on p(19)

DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DEVANT I

Par Olivier Petitjean

Les habitants de l'Amazonie équatorienne ont engagé une procédure auprès de la Cour pénale internationale de La Haye pour faire condamner les dirigeants du groupe pétrolier Chevron pour contribution à des crimes contre l'humanité. Les Équatoriens obtiendront-ils justice et réparation pour la pollution dramatique de leur environnement par l'entreprise états-unienne ? L'affaire est doublement symbolique : c'est la première fois que cette instance pénale pourrait se pencher sur un crime de nature environnementale, et qu'une telle procédure viserait le dirigeant d'une entreprise privée. Entretien avec Eduardo Toledo, l'un des juristes qui assistent les victimes dans cette procédure. Propos recueillis par Olivier Petitjean.

En 2013, l'entreprise pétrolière états-unienne Chevron est condamnée à verser 9,5 milliards de dollars d'amende, par la Cour nationale de justice d'Équateur. En cause, la pollution catastrophique occasionnée par les activités de Texaco – depuis fusionnée avec Chevron – en Amazonie équatorienne, notamment le déversement de déchets de puits de pétrole dans des fosses à ciel ouvert, de 1964 à 1990 (lire notre article). Chevron, après avoir fait des pieds et des mains pour ne pas être jugée aux États-Unis, se prétend aujourd'hui victime d'une conspiration, et refuse de payer cette amende en Équateur. En parallèle de cette procédure, les victimes [1] ont décidé, en octobre 2014, de saisir la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye pour qu'elle ouvre une enquête criminelle sur le PDG de Chevron, John Watson. Il est accusé comme d'autres dirigeants de l'entreprise d'avoir délibérément refusé de remédier aux problèmes de pollution et à leurs conséquences dévastatrices. Pour la première fois, un dirigeant d'entreprise privée est attaqué devant la Cour pénale internationale. Et pour la première fois, cette instance est saisie pour un crime de nature environnementale.

Eduardo Toledo, juriste argentin, est l'une des chevilles ouvrières de cette procédure devant la Cour pénale internationale [2].

Olivier Petitjean : Où en est la procédure civile initiée par les victimes contre Chevron ?

Eduardo Toledo [3] : La procédure civile, dont le but était d'obtenir réparation pour les pollutions occasionnées par Texaco, a commencé aux États-Unis en 1992, au moment de la fusion entre Chevron et Texaco. En 2001, sur insistance des avocats de Chevron, la justice des États-Unis a décidé qu'elle n'était pas compétente, et que l'affaire devait être jugée en Équateur. Les avocats de Chevron ont signé un accord, acceptant de se plier à la décision de la justice équatorienne. Avant de changer d'avis et de dire que la justice équatorienne est la plus corrompue au monde…

En 2013, l'entreprise est condamnée à une amende de 9,5 milliards de dollars par la Cour nationale de justice de l'Équateur – l'équivalent de la Cour de cassation en France. Cette décision met fin à la procédure civile, mais Chevron a refusé de s'y soumettre. Comme Chevron n'a plus aucun actif en Équateur, les avocats des victimes ont donc dû recourir à la Convention interaméricaine d'exécution des jugements. Mais comme les États-Unis ne font pas partie de cette convention, nous avons dû passer par d'autres pays américains où Chevron avait des intérêts. D'abord l'Argentine, où la Cour suprême a fini par refuser notre requête, dans un contexte politiquement difficile : Chevron avait mis dans la balance la promesse d'un milliard de dollars d'investissements dans le pays. Aujourd'hui, nous travaillons sur une procédure au Canada.

Dans le même temps, Chevron a initié aux États-Unis un procès [4] contre certains avocats des victimes équatoriennes, les accusant de conspiration et de tentative d'extorsion. L'avocat Steven Donzinger a été condamné en mars dernier, mais nous avons bon espoir que cette décision soit renversée en appel [5].

Olivier Petitjean : Pourquoi les victimes ont-elles souhaité initier une procédure devant la Cour pénale internationale ?

Eduardo Toledo : Les deux procédures sont complémentaires. La procédure civile portait sur la réparation des préjudices considérables subis par l'Amazonie équatorienne – que l'on appelle dans le pays l'Oriente – et ses habitants. Mais les victimes estiment aussi que ce qu'ont fait Texaco puis Chevron en Équateur est un crime, et qu'il faut faire reconnaître ce crime au niveau pénal pour que justice soit faite. Il a semblé plus facile de faire reconnaître ce crime au niveau international plutôt qu'au niveau d'un État. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers la Cour pénale internationale.

Olivier Petitjean : Les victimes ou les organisations non gouvernementales peuvent-elles directement saisir la Cour pénale internationale ?

Eduardo Toledo : Il y a trois modes de saisines de la Cour pénale internationale : par les États-membres (aujourd'hui au nombre de 123), par le Conseil de sécurité des Nations unies, et par le procureur général de la CPI, qui peut demander à la Chambre préliminaire de la CPI l'autorisation d'ouvrir elle-même une enquête, sur la base d'informations transmises par des organisations de la société civile au sens large. Nous avons saisi officiellement la procureure (la Gambienne Fatou Bensouda), nous attendons qu'elle examine notre plainte [6] et décide de solliciter l'autorisation d'ouvrir une enquête proprement dite.

Olivier Petitjean : Le fait que les États-Unis ne soient pas membres de la CPI est-il un obstacle ?

Eduardo Toledo : Non, car la Cour pénale internationale a compétence pour des faits commis sur les territoires des États-membres, ce qui est le cas de l'Équateur.

Olivier Petitjean : Cette plainte constitue une double première : c'est la première fois que l'on essaie de saisir la Cour pénale internationale contre des dirigeants d'entreprises privées, et c'est aussi la première fois que l'on vise un crime de nature environnementale.

Eduardo Toledo : Tout à fait. Il s'agit d'une plainte contre une personne physique – John Watson, PDG de Chevron – et non contre l'entreprise Chevron. La Cour pénale internationale ne peut pas poursuivre une personne morale. La plainte vise la ou les personnes qui ont pris les décisions au sein de l'organisation. Nous avons caractérisé ces décisions comme une contribution à des crimes contre l'humanité, parce qu'il s'agit d'une attaque contre la population civile de l'Amazonie équatorienne, accomplie en toute connaissance de cause, et de manière généralisée et systématique.

Olivier Petitjean : Comment Chevron a-t-elle réagi à l'annonce de votre plainte auprès de la CPI ?

Eduardo Toledo : Au moment de l'annonce de la plainte, le porte-parole de Chevron aux États-Unis a fait une déclaration solennelle pour dire – comme ils le font régulièrement – que c'est nous qui devrions affronter la justice car nous tentons de les escroquer. Ensuite, un défenseur éminent de Chevron, Douglas Cassel, a publié sur un blog un billet très émotionnel [7], qui montre que la plainte a suscité une certaine inquiétude de la part de Chevron.

Olivier Petitjean : Peut-on imaginer des plaintes similaires pour d'autres grandes affaires impliquant des multinationales, comme Shell au Nigeria ou la catas-



Les victimes équatoriennes ont décidé, en octobre 2014, de saisir la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye pour qu'elle ouvre une enquête criminelle sur le PDG de Chevron, John Watson.



Les victimes estiment que ce qu'ont fait Texaco puis Chevron en Équateur est un crime, et qu'il faut faire reconnaître ce crime au niveau pénal pour que justice soit faite.



L'entreprise pétrolière états-unienne Chevron est condamnée à verser 9,5 milliards de dollars d'amende, par la Cour nationale de justice d'Équateur.

LA CPI POUR CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ !





Le président équatorien Raphael Correa montrant la catastrophe écologique provoquée par la compagnie pétrolière Chevron- Texaco après la cessation de ses opérations dans la région amazonienne du pays, en 1992.



Donald Moncayo montrant sa main





Il s'agit d'une plainte contre une personne physique, John Watson, le PDG de Chevron

trophe de Bhopal en Inde, dont on célèbre le trentième anniversaire ?

Eduardo Toledo : En ce qui concerne Bhopal, cela me paraît difficile car la CPI n'a pas compétence avant 2002, date à laquelle elle a commencé ses travaux. Pour le Nigeria en revanche, il est tout à fait envisageable de saisir la CPI sur la question du torchage de gaz occasionné par les activités pétrolières (lire notre article). Il y aurait d'autres exemples possibles.

Olivier Petitjean : La Cour pénale internationale est-elle potentiellement plus à l'abri des pressions que d'autres juridictions ?

Eduardo Toledo : La Cour pénale internationale a une grande autorité et une très grande indépendance. Jusqu'à présent, elle est restée totalement à l'abri des intérêts économiques. Il faut maintenant concrétiser ce qui est envisagé depuis longtemps par certains juristes : utiliser le droit international tel qu'il existe, en matière de crimes de guerre, de génocide, etc., pour condamner des personnes qui se rendent responsables de crimes à travers leur activité économique. Ce n'est pas une idée folle. Elle a été évoquée dès les premières discussions en 1988 sur la mise en place de la Cour pénale internationale.

Olivier Petitjean : Est-il plus difficile de poursuivre des crimes de ce type au niveau national ?

Eduardo Toledo : L'Argentine et l'Espagne ont la juridiction universelle. En France, le cadre juridique est un peu différent. Mais le problème n'est pas celui de la juridiction. Le problème est qu'il s'agit de crimes impliquant des acteurs économiques internationaux qui ont parfois plus de pouvoir que les États. Un gouvernement d'un pays du Sud ne voudra pas initier une procédure qui pourrait nuire au développement du pays et au bien-être de sa population en effrayant les investisseurs étrangers. Quand Chevron promet un milliard de dollars d'investissements en Argentine, le gouvernement argentin ne va pas lui imposer des conditions et des contrôles très stricts, parce que sinon Chevron ira voir ailleurs.

Olivier Petitjean : Comment pourrait-on renforcer les justices nationales ?

Eduardo Toledo : Soit il faut une convention internationale prévoyant des moyens de contrôle au niveau local et national, et donnant la possibilité de poursuivre les criminels devant les tribunaux nationaux, comme c'est le cas pour la convention internationale contre la torture. Soit il faut une convention obligeant les États signataires à ajuster leur droit national : c'est le système de la Cour pénale internationale et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Olivier Petitjean : Quel a été le rôle de l'État équatorien dans les procédures civile et pénale initiées par les victimes de Chevron ?

Eduardo Toledo : L'entreprise a utilisé un traité bilatéral d'investissement pour poursuivre l'Équateur – alors même qu'elle avait déjà quitté le pays – devant le tribunal d'arbitrage de La Haye. La stratégie du gouvernement est différente de la nôtre dans la mesure où il souhaite que des activités pétrolières se poursuivent sur le territoire équatorien. Il ne peut pas adopter un positionnement vis-à-vis de Chevron qui mette en cause ses propres projets extractivistes. Avec les représentants du gouvernement, nous faisons même attention à ne pas nous croiser sur le terrain, car Chevron utilise toujours chaque rencontre pour nous attaquer.

Notes

[1] Réunies au sein de l'UDAPT (Unión de los afectados y afectadas por los operaciones de la pétrolera Texaco).

[2] Il a répondu à nos questions en marge d'une rencontre organisée par le groupe de la Gauche unitaire européenne au Parlement européen et le réseau « Dismantle Corporate Power », qui milite pour la mise en place d'un traité international contraignant sur la responsabilité des multinationales en matière de droits humains.

[3] **Eduardo Toledo** travaille pour une organisation de protection des droits de l'Homme en Argentine, appelée Xumek, dans la province de Mendoza, qui s'occupe surtout des formes dures d'atteintes aux droits humains : violences institutionnelles, torture, violences liées à la période de la dictature, violences dans les prisons. Parallèlement, il s'est engagé dans la rédaction d'une thèse en droit pénal international, sur la question de la responsabilité pénale des dirigeants d'organisations – organisations militaires, mais aussi organisations privées comme des entreprises. Concernant la plainte contre Chevron, il soutient Pablo Fajardo, avocat principal des victimes et coordinateur de toutes les actions judiciaires en cours au niveau international.

[4] Procès dit « Rico », du nom de la loi « Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act » visant les organisations constituées en vue d'actions de racket et d'extortion.

[5] Sur ce procès et la stratégie juridique agressive de Chevron, lire (en anglais) cet article du magazine Rolling Stone.

[6] Le texte de la plainte est accessible ici. [7] Voir ici sur le blog spécialisé Letters Blogatory. Ce billet est une réponse à un billet du professeur Kevin Jon Heller sur un autre blog de droit international, Opinio Juris.

Basta 18 décembre 2014

« Google nous espionne et en informe les Etats-Unis »

Entretien exclusif avec Julian Assange

Par Ignacio Ramonet

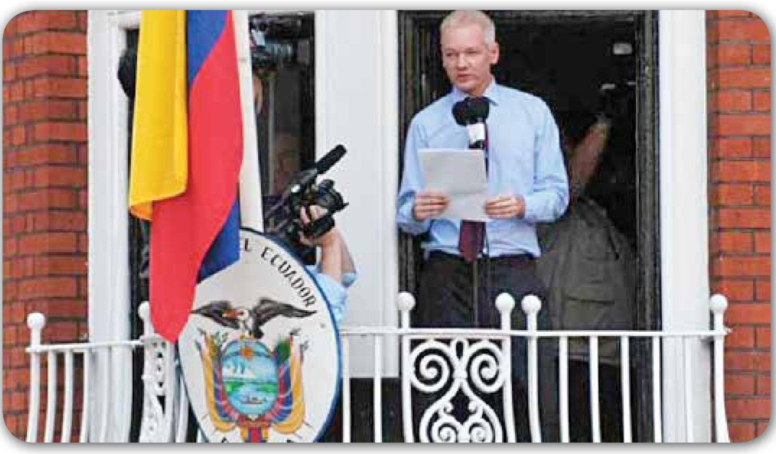
3ème partie et fin

IR : De l'Equateur, par exemple…

JA : En effet, de l'Equateur. Si nous comparons l'entreprise pétrolière Chevron, qui a un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 milliards de dollars, et l'Equateur, qui a un PIB annuel d'environ 90 milliards de dollars… la différence est abyssale. Nous savons qu'il y a un conflit entre les deux entités [13]. Chevron tente de présenter l'Equateur comme un « Etat puissant » qui use de sa force de coercition pour soumettre et intimider une entreprise privée… Mais si l'on se réfère aux revenus, des deux, c'est Chevron qui possède le plus de ressources. Ce n'est pas comparable. Elle est si puissante qu'elle a pu s'associer, en plus, au pouvoir des Etats-Unis eux-mêmes. Lesquels possèdent aussi l'habilité de se servir de la force de coercition de façon non directe, mais indirecte, pour tenter d'intimider l'Equateur… En mobilisant, si nécessaire, ce que l'on appelle la « société civile »…

IR : Ce concept de « société civile » serait donc une fable ?

JA : Le concept n'est pas une fable, mais la pratique oui. Car la plupart des organisations de ce que l'on appelle la « société civile » sont financées pour devenir les agents de l'Etat ou des entreprises les plus puissantes. Dans mon livre j'en donne plusieurs exemples, non pour le démontrer, mais pour étudier ce que fait Google. La New America Foundation, par exemple, à Washington. Qui la finance ? La réponse est : Eric Schmidt lui-même, personnellement, et la société Google, et le Département d'Etat, et Radio Free Asia, et d'autres organisations encore, mais les principaux parrains sont ceux que j'ai cités. Sa directrice générale, Anne-Marie Slaughter, a été dans le passé une très proche conseillère d'Hillary Clinton au Département d'Etat, où elle continue d'ailleurs de travailler. Et elle est, à la fois, professeur à l'université de Princeton. On les retrouve donc tous ensemble : Eric Schmidt comme individu, Google comme société, le Département d'Etat comme fragment du pouvoir exécutif des Etats-Unis. La même chose se produit avec Radio Free Asia et avec le monde universitaire représenté, en partie, par Anne-Marie Slaughter. Eric Schmidt est membre du Conseil d'administration de nombreuses fondations, avec les directeurs de Facebook. Et



Le fondateur de WikiLeaks Julian Assange s'adressant aux médias et à ses supporters depuis le balcon de l'Ambassade équatorienne à Londres, le 19 août 2012 …

même si, de loin, Google et Facebook semblent être en concurrence, en réalité, au niveau social, ces deux firmes ne s'opposent pas, elles coopèrent dans des fondations et travaillent aussi avec l'Etat, comme dans le cas de la New America Foundation. Dans mon livre, je parle plus en détail de cette fondation, car elle est la plus significative du point de vue politique. C'est en quelque sorte le « foyer politique » d'Eric Schmidt à Washington. Même si lui et plusieurs dirigeants de Google sont également impliqués dans d'autres fondations qui prétendent incarner la « société civile »...

IR : Tu dis que « derrière la façade de la démocratie, ce qui existe, en réalité, c'est un puissant désir de contrôler les citoyens ». Sur quoi te fondes-tu pour l'affirmer ?

JA : Ta question est-elle en rapport avec cette fausse « société civile »… ?

IR : Oui, c'est l'idée. Ce que nous appelons « démocratie représentative », cacherait, en réalité, selon toi, un grand désir de contrôler les gens…

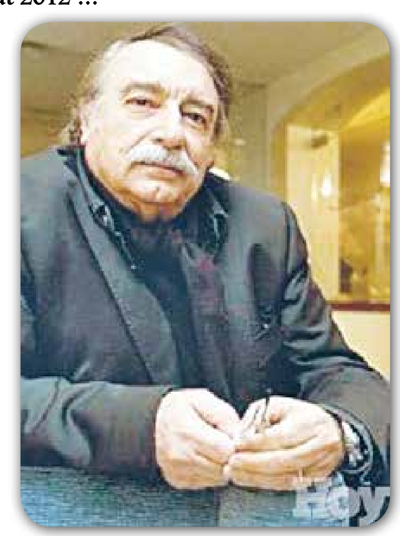
JA : Je vois... Tu connais certainement la célèbre affirmation de Noam Chomsky : « Les medias sont à la démocratie ce que la propagande est à la dictature ».

IR : Oui, deux instruments de manipulation.

JA : C'est un élément nécessaire du système de contrôle.

IR : A ce sujet, parle-moi de la « Total Information Awareness ». Je ne te demande pas de la décrire, tu le fais très bien dans le livre, mais crois-tu que ce projet a réellement été abandonné ?

JA : La « Total Information Awareness » ? Non, pas abandonné du tout. Nous disposons de documents que WikiLeaks n'a pas encore publiés sur la naissance de la « Total Information Awareness ». Et ma conclusion, après avoir étudié à fond son évolution, c'est que, immédiatement après les attentats du 11 septembre 2001, le complexe formé par les services d'intelligence des Etats-Unis a voulu obtenir plus de pouvoir. Atteindre plusieurs objectifs qu'ils cherchaient à obtenir depuis très longtemps… Même s'ils étaient déjà très puissants. … Je ne veux pas dire qu'avant le 11 septembre, il n'y avait pas de surveillance massive, elle existait déjà. L'Agence de Sécurité Nationale (NSA, en anglais) était déjà « la grande bête » à Washington et récoltait une masse énorme d'informations. Mais immédiatement après le 11 septembre, l'armée a pensé qu'elle pouvait avoir sa part du gâteau et l'enlever à la NSA. Ils ont donc proposé la « Total Information Awareness », avec quelque chose nommée MOAD, the Mother Of All Databases [la mère de toutes les bases de données], qui comprenait toute l'information obtenue aux Etats-Unis, celle de la CIA, celle des satellites et celle des autres agences de renseignement. Le principe du projet a été approuvé. Mais la NSA a vu cette intrusion de l'armée comme une menace pour son propre pouvoir institutionnel et a donc lutté contre la « Total Information Awareness ». Au début, elle n'a pas gagné. On a créé une sorte de cyber-commandement suprême qui n'était pas sous la direction de la NSA. Le bureau de la « Total Information Awareness », lui non plus, n'était pas dirigé par la NSA. Alors la NSA s'est unie aux démocrates, aux principaux responsables démocrates, pour attaquer le projet. Une fois celui-ci affaibli, prétextant qu'il constituait d'une certaine façon une menace pour les libertés civiles, la NSA a commencé à digérer les morceaux, les pièces de la « Total Information Awareness » et à les intégrer dans son dispositif… Finalement, la NSA a absorbé la plupart des éléments du projet « Total Information Awareness ». C'est-à-dire, le projet



Ignacio Ramonet

Suite à la page (15)

Entretien avec Edward Snowden



De gauche à droite Manning, Assange et Snowden

Par Katrina vanden Heuvel et Stephen F. Cohen

3ème partie

The Nation : Qu'y a-t-il de terrible dans cette forme de souveraineté ? Que se passerait-il si tous les pays faisaient ça — est-ce que ça ne briserait pas le monopole américain ?

ES : Ca briserait le monopole américain, mais ça briserait aussi le commerce Internet, parce qu'il faudrait avoir un centre de traitement des données dans chaque pays. Et les centres de données coûtent terriblement cher, et exigent de très gros investissements de capitaux. Lorsque nous disons que les gouvernements disposent aujourd'hui de pouvoirs et de privilèges totalement nouveaux qui ne sont que peu ou pas justifiés, on peut, sans même se référer aux lois internationales, voir en quoi ils sont erronés. Si nous nous référons à la Constitution américaine, nous voyons que seul le Congrès peut déclarer la guerre. Pas l'OTAN ni les Nations unies, c'est le Congrès qui doit autoriser ces guerres incessantes, et ce n'est pas lui qui le fait.

L'administration Bush a marqué un tournant très grave et très profondément négatif — pas seulement pour les États-Unis mais pour l'ordre international parce que nous avons commencé à gouverner en pensant que « la force fait le droit » (« might is right » en anglais). Et c'est là une très vieille et très dangereuse idée.

The Nation : C'était une réaction au 11 septembre ?

ES : A bien des égards, une réaction au 11 septembre, mais aussi à l'idée de Dick Cheney d'un exécutif unitaire. Il leur fallait un prétexte pour permettre un renforcement non seulement du pouvoir fédéral, mais aussi plus particulièrement du pouvoir exécutif.

The Nation : Mais en quoi est-ce nouveau ? La Maison-Blanche faisait la même chose lors du scandale du Watergate, en installant des micros et en s'introduisant par effraction dans les locaux.

ES : Mais l'arc s'est poursuivi. Richard Nixon s'est fait virer de Washington pour avoir mis sur écoute une suite d'hôtel. Aujourd'hui, tous les Américains sont sur écoute, et personne n'a été attaqué en justice ou a même fait l'objet d'une simple enquête pour cela. Pas même une enquête là-dessus (…).

[Mon opinion est que le sujet des droits est quelque chose qui impose à] chaque génération (...) le devoir de veiller en permanence. Nous n'avons que les droits que nous défendons (…). Il est important que nous nous battions. Si on pense aux atteintes aux libertés individuelles dans le contexte des dix dernières années et aux révélations de l'an dernier, la vraie question n'est pas celle de la surveillance. C'est celle de la liberté. Lorsque les gens disent « je n'ai rien à cacher », ils disent en fait « je me moque de mes droits ». Parce que vous n'avez pas à justifier vos droits en tant que citoyen (…). C'est au gouvernement de justifier son intrusion dans vos droits. Si vous cessez de défendre vos droits en disant : « je n'ai pas besoin de mes droits dans ce contexte » ou « je ne comprends pas ça », ce ne sont plus des droits. Vous avez cédé le concept de vos propres droits. Vous les avez convertis en quelque chose dont vous jouissez comme d'un privilège révocable par le gouvernement, quelque chose qui peut être abrogé à sa convenance. Et cela a réduit l'étendue de la liberté au sein d'une société.

The Nation : Imaginons l'existence d'un sondage Gallup qui poserait la question suivante : « Monsieur Snowden a révélé de très graves violations de vos libertés et de vos droits individuels du fait de la surveillance massive des citoyens opérée par le gouvernement américain. Le gouvernement américain se défend en disant qu'il le fait pour assurer la sécurité publique contre les terroristes ». Pensez-vous qu'il y aurait une opinion majoritairement favorable à votre égard ? Vous avez sans doute posé la question la plus vitale de notre temps, mais ce problème ne figure pas très haut dans la liste de leurs préoccupations.

ES : D'accord, laissez-moi clarifier mon propos. Quand je parle de sondage, je parle des principes. Cela montre que ces responsables haut placés cherchent en connaissance de cause à modifier l'opinion publique, même s'ils savent que ce qu'ils disent n'est pas la vérité. Il est clair que c'est une question d'opinion publique au sens large, parce que l'opinion des élites... Des lecteurs du New York Times et du Guardian se sont, eux, manifestés et ont dit : « Nous demandons la clémence pour Snowden ». Mais pour moi, ce qui est capital — et je l'ai dit depuis le début — ce n'est pas ma personne qui compte. Je me fiche qu'ils m'accordent leur clémence. Je me fiche de ce qui m'arrive. Ca m'est égal si je finis en prison ou à Guantánamo ou autre chose du genre, obligé de sauter d'un avion avec deux fusils braqués sur ma tête. J'ai fait ce que j'ai fait parce que je crois que c'est ce qu'il fallait faire. Et je continuerai à le faire. Toutefois, quand on parle d'engagement politique, je ne suis pas un homme politique, je suis un ingénieur. Je lis ces sondages parce que les organisations qui défendent les libertés civiques me disent que je dois savoir ce que dit l'opinion publique. La seule raison pour laquelle j'accepte ces entretiens — je n'aime pas parler de moi, je n'aime pas ça, c'est parce que des gens bien intentionnés, que je respecte et dans

Suite à la page (16)

Le New York Times appelle à des poursuites contre les responsables de la torture !

Par Patrick Martin et David North

L'éditorial publié lundi dans le New York Times, intitulé « Poursuivez en justice les tortionnaires et leurs patrons », marque une nouvelle étape de la crise déclenchée par la publication du rapport de la Commission du renseignement du Sénat sur la torture autorisée par l'administration Bush

Le langage de l'éditorial est remarquablement franc dans sa condamnation de la torture pratiquée dans les prisons secrètes de la CIA sous l'administration Bush. Une section clé déclare: « Les Américains avaient connaissance de bon nombre de ces actes depuis des années, mais le résumé de 524 pages du rapport de la Commission du renseignement du Sénat élimine tout doute résiduel quant à leur caractère dépravé et illégal. En plus de nouvelles révélations à propos de tactiques sadiques telles que 'l'alimentation rectale', des vingtaines de détenus ont subi le waterboarding [la baignoire], la pendaison par les poignets, le confinement dans un cercueil, la privation de sommeil, les menaces de mort ou les tabassages brutaux. En novembre 2002, un détenu qui a été enchaîné à un sol en béton est mort d''hypothermie présumée' ».

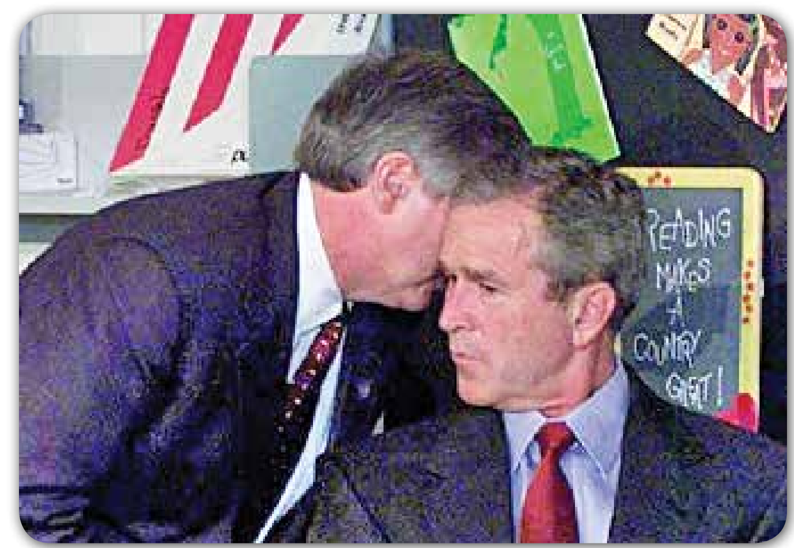
Ce sont tout simplement là des crimes. Ils sont interdits par la Loi fédérale qui définit la torture comme le fait d'infliger délibérément « de la souffrance physique ou mentale ». Ces crimes sont aussi interdits par la Convention contre la torture, le traité international que les Etats-Unis ont ratifié en 1994 et qui exige des poursuites en justice contre tout acte de torture.

Le quotidien le plus influent des Etats-Unis a, en fait, déclaré que l'administration Bush était un gouvernement criminel. *Le Times écrit que « toute enquête crédible devrait inclure l'ancien vice-président Dick Cheney, son chef de cabinet David Addington,* l'ancien directeur de la CIA George Tenet, John Yoo et Jay Bybee, les avocats du Bureau du Conseil juridique qui ont rédigé ce qui a pris le nom de 'mémos sur la torture' ».

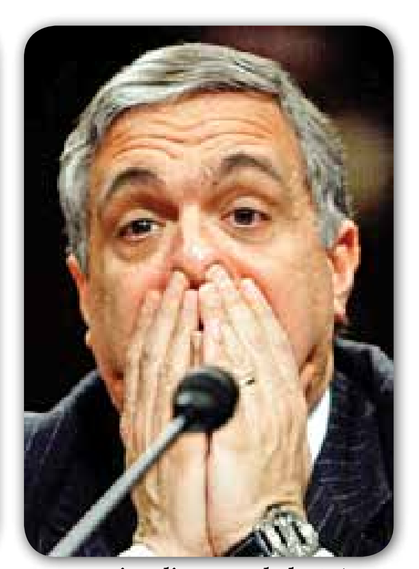
L'éditorial ne nomme pas le président George W. Bush comme un de ceux qui devraient être inculpés et traduit en justice ; mais la logique est inéluctable, Bush est le plus haut en grade des « patrons » de la torture. Cheney lui-même a déclaré publiquement que Bush était pleinement informé des activités de la CIA détaillées dans le rapport du Sénat.

Comment expliquer cet éditorial? Le directeur de publication et les rédacteurs du New York Times ne sont pas des innocents politiques. Il n'y a rien dans le rapport du Sénat dont ils n'aient pas été au courant. En fait, le Times a joué un rôle significatif dans la suppression de rapports sur la torture et d'autres actes criminels de l'administration Bush.

Si le Times appelle à des poursuites criminelles contre des dirigeants de cette administration, c'est parce que (1) ses rédacteurs savent que les crimes documentés dans le rapport du Sénat ne représentent qu'une fraction des activités anticonstitutionnelles de l'administration Bush; (2) ils craignent que ces violations flagrantes de la loi n'aient gravement miné la légitimité de la politique étrangère américaine et affaibli la position de Washington dans le monde; et (3) ils sont profondément inquiets de ce que fouler aux pieds de façon irresponsable les normes constitutionnelles et démocratiques peut avoir des conséquences fatales pour la stabilité et la légitimité politique de l'ordre social duquel dépendent leurs richesses et leurs privilèges.



Quelle mise en scène, George Bush dans une école primaire en Floride le 11 septembre 2001. Bush était pleinement informé des activités de la CIA détaillées dans le rapport du Sénat a déclaré publiquement Dick Cheney



L'ancien directeur de la CIA George Tenet

Depuis plus de trois décennies, depuis l'administration Carter, les gouvernements américains successifs ont fait de la défense des droits humains la justification principale de la politique étrangère américaine partout dans le monde. Ceci a toujours été frauduleux, étant donné que Washington maintenait les relations les plus étroites avec des dictatures droitières brutales – l'Iran sous le Shah, l'Arabie Saudite, l'Egypte sous Mubarak, l'Indonésie sous Souharto, de nombreux régimes s'appuyant sur des escadrons de la mort en Amérique latine – qui ont servi les intérêts américains pendant la Guerre froide et après. Cependant, les activités révélées dans le rapport du Sénat vont bien plus loin que la simple hypocrisie.

Les révélations sur les tortures de la CIA prouvent que le gouvernement américain a clairement violé le droit international, y compris la Convention de Genève adoptée à la suite des procès de Nuremberg et de la révélation de la barbarie nazie. La révélation de ces crimes résonne à travers le monde dans une situation géopolitique de plus en plus complexe et conflictuelle. Washington est non seulement confronté à son propre conflit avec la Chine et la Russie, mais encore aux tensions accrues avec une Europe dominée par l'Allemagne, et un Japon et des puissances montantes telles l'Inde et le Brésil qui font preuve de plus en plus d'assurance.

Le défi public aux principes constitutionnels a des conséquences encore plus dangereuses sur le plan domestique puisque celui-ci mine

Suite à la page (15)

Suite de la page (8)Kita noga...

même appareil étatique pour défendre ses intérêts, aux dépens de ceux du peuple haïtien. Deux visions contradictoires qui reflètent deux objectifs opposés. Deux questions suivent inévitablement. La première: qui légitime l'État actuel ? Et la seconde: qui a besoin de l'État actuel? Les dés sont donc enfin jetés.

Kita Nago revêt un voile nationaliste de toute évidence. Mais, contrairement aux vagues de soit disant nationalisme qui ont dominé la scène politique depuis l'époque de Sténio Vincent, Kitanago nous ramène à l'époque de la mouvance paysanne des années 1930, la grande mobilisation du monde rural dans son ensemble en conjonction avec les forces nationalistes urbaines de base contre l'occupation et ses plans pour Haiti. Nationalisme de l'expérience d'une vie meilleure, nationalisme d'une base de référence encore vivante. C'était aussi une période de grand exode de la paysannerie vers les bateys voisins à celui des organismes internationaux.

C'est donc un argument pour une relance de la production nationale avec les moyens du bord. Si nous pouvons, tout au moins en théorie, attribuer une teneur symbolique à la direction du cortège, nous ne pouvons pas sous-estimer la profondeur du reste du message.

Mouvement rural, urbain, ou national, Kita Nago nous ramène aux lendemains de la mouvance paysanne de Marche-à-Terre par rapport à l'occupation étrangère du territoire.

Rejet et Renversement de l'ordre traditionnel de la primauté de l'urbain par rapport au rural. Au niveau idéologique aussi bien qu'au niveau organisationnel, il reflète le désir de rétablir ou de refonder un État haïtien sur ses bases de production nationale, reflétant la lutte contre la dépendance spécialement au niveau alimentaire, la consommation de la séparation entre l'État et le peuple, présage de la mise à pied éventuelle de l'État haïtien actuel moribond et dépendant des forces exploiteuses impériales.

Alix Condé

Suite de la page (8)quelle relation

en mal de récupérer ses forces mystiques et mythiques, en raison de l'érosion ontologique de cette tragédie naturelle - qui à première vue, paraissait surnaturelle - le marquant pour des décennies à venir. La tragédie porte en son sein une signification / resignificación de notre être collectif, bouleversant nos anciens cadres de référence et mettant en question notre conception du vivre-ensemble antérieur, lequel remonte ou doit remonter jusqu'à 1804. Son ampleur troublait systématiquement notre regard, au point qu'il posait la nécessité d'une phénoménologie de la perception et d'une herméneutique de sa radicalité pour mieux capter son essence par ses multiples manifestations, son impensé et ses interrogations profondes. La rupture de cette mutation est comparable à la ligne de séparation entre l'enfer et le paradis, sans aucune médiation qui serait la métaphore du purgatoire.

Cette mutation radicale induite par le tremblement de terre n'était pas inscrite dans la structure du statu quo ante – c'est-à-dire le 11 janvier, un jour avant. Il s'agit donc d'un intrus qui vient bouleverser l'ordre normal et quotidien d'une réalité déjà lourde à supporter par les privations de toutes sortes qui lui sont inhérentes. C'est l'invasion soudaine et brutale d'un monstre qui vient dévorer la chair d'un innocent déjà rongée et rouillée par les affres de la douleur.

Le 12 janvier surgit donc comme un évènement, comparable à la révolution haïtienne au regard des colonialistes blancs de l'Occident chrétien, en ce que cette révolution était inattendue, inacceptable et imprévisible. Il s'agit d'un évènement car sa logique interne ne vient pas de la situation antérieure qui l'aurait infléchi dans l'une ou l'autre direction. Au sens de la philosophie déconstructive de Jacques Derrida, le 12 janvier est une sorte de « supplément ». Il installe une « différance » et non une différence entre l'avant et l'après dans l'histoire nationale. C'est aussi une sorte de trou, dirait le psychanalyste Lacan. Il troue l'historicité et la temporalité normale du pays. Ainsi, depuis le 12 janvier, nous vivons dans le même espace mais dans un autre temps : le temps de l'évènement. Ce qui implique la nécessité d'une nouvelle intersubjectivité nationale collective capable de penser cette temporalité historique inouïe.

Le 12 janvier vient rompre la quotidienneté, la normalité, la continuité de l'ordre cosmique et existentiel de l'homme haïtien, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de sa nature natale. Comme évènement, il ne puise pas sa grammaire – sa syntaxe, son vocabulaire, sa rhétorique, sa logique – du 11 janvier dans la structure, dans le « livre » déjà maculé et éclaboussé du 11 janvier. C'est dire que sa radicalité, son immédiateté, sa bizarrerie et son imprévisibilité impliquent un changement radical dans notre rapport à nous et aux autres, et la nécessité de rester fidèle à la logique nouvelle sous-jacente à cette catastrophe.

La nécessité d'y rester fidèle signifie qu'il faut repenser notre manière de vivre et notre rapport à la réalité en tenant compte de la nouvelle logique du vivre-ensemble impliquée par cette catastrophe. Suite à celle-ci, on parlait çà et là de refondation ou d'une nouvelle Haïti. Une telle intuition renvoie à la nécessité d'avoir une nouvelle philosophie d'Haïti.

Une telle philosophie devient nécessaire par la conscience de la fragilité de notre existence collective et la poursuite d'une nouvelle vision du futur. Cette philosophie est aussi nécessaire car elle doit être fidèle à la rupture radicale produite par l'évènement. Ce dernier, en tant qu'il est radicalement nouveau, doit explorer de nouveaux horizons en vue d'actualiser les virtualités dont il est porteur. Mais comment savons-nous que l'évènement est porteur du nouveau ? Il s'agit de se référer aux impacts profonds qu'il crée au sein de l'imaginaire collectif.

Donc, il importe de savoir interpréter son caractère radicalement nouveau. Le terme interprétation veut dire en allemand « Deutung », lié à l'idée de découvrir quelque chose de nouveau dans l'acte interprétatif. En 2001, on a publié une revue sous le titre Lire Haïti. Le terme lire sous-entend beaucoup quand on sait qu'il peut être un acte révolutionnaire comme ce que faisait Louis Althusser, à propos de « Le Capital » de Marx, ou Spinoza concernant la Bible dans son ouvrage classique : « Traité théologico-politique. » Donc lire un évènement, c'est capter - d'un point de vue de la psychanalyse freudienne – son inconscient, ce qui se cache, mais qui se révèle par des manifestations langagières ou corporelles. Lire le 12 janvier, c'est capter l'invisible à travers le visible ; c'est déchiffrer son code car il ne se laisse pas saisir au premier abord.

Aussi le projet « Kita Nago » représente la dimension sociologique de la prise de conscience nécessaire au redémarrage national et la lecture révolutionnaire de l'évènement du 12 janvier 2010. « Kita Nago » capte l'insondable du 12 janvier en insistant sur l'union, symbolisée par l'arbre qui devient un objet mythique et mystique. Le pays vivait en dehors de ses mythes et de sa mystique depuis le 12 janvier. Il commence à reprendre force et vigueur à travers le mythe de l'arbre. Le mythe de l'arbre redonne sens et vitalité au vivre-ensemble. Point de peuple sans mythe et sans mystique. Le mythe réunit les différents morceaux de la nation et « Kita Nago » devient cet oxygène qui vient remythifier l'existence collective nationale.

Il s'agit d'un mouvement spontané, mais qui remonte au désir profond de l'inconscient collectif national. Il porte en son sein une certaine philosophie qui mérite d'être explicitée. Cette philosophie se décline en trois points : une éthique de la relation, une politique combitiste et une temporalité historique. Analysons-les séparément.

Une éthique de la relation

D'abord, il convient de préciser la notion d'éthique par rapport à la morale. A l'origine, la morale et l'éthique se confondaient. La morale veut dire en latin ce que l'éthique signifie en grec : mœurs. Progressivement, elles se sont séparées. La morale renvoie à ce qui est transmis, la tradition, le dogme. Il s'agit de légiférer sur ce qui est interdit. La morale est irréfléchie et a un caractère fixe, en ce sens qu'elle pose des limites et fournit des réponses dogmatiques et définitives aux réalités et aux comportements. En général, les règles morales sont fixées une fois pour toutes, car elles ont un caractère sacré. Elles ont été décrétées par la volonté divine.

Alors que l'éthique est critique et réfléchit sur les valeurs. Elle met en question les morales ou les fait coexister par la réflexion critique. L'éthique réfléchit sur la morale, sur les valeurs considérées comme telles. Elle questionne les règles, les principes. C'est un effort pour penser et trouver des solutions à des problèmes précis.

Un autre aspect essentiel de l'éthique – celui qui nous concerne en particulier – c'est qu'elle se préoccupe de l'autre. Elle s'engage à penser les relations entre l'Un et l'Autre. Dans ce sens, l'éthique renvoie à la question : sur quelle base fonder les relations avec l'Autre ? Que faire pour ne pas le blesser ? Donc l'éthique renvoie aux relations humaines et la nécessité de penser les conditions idéales de possibilités d'une communauté humaine basée sur le respect, la tolérance, l'ouverture et la compréhension mutuelles.

« Kita Nago » porte en son sein une nouvelle vision du vivre-ensemble national, laquelle suppose le dépassement de soi et l'ouverture vers l'autre. Le tremblement du 12 janvier a révélé que tout le monde est exposé aux mêmes failles géologiques. Ce qui entraine la nécessité de penser un nouvel imaginaire national, un nouveau rapport à soi et à l'autre. L'éthique de la relation est avant tout la nécessité de penser à l'autre, de sortir de sa tour d'ivoire, de son isolement et de construire un monde avec l'autre.

L'usage du bois n'est qu'un symbole permettant l'échange, la relation, la communication. Il s'agit d'une forme d'éthique de coresponsabilité, de dévouement et d'abnégation. Cette éthique suppose aussi l'existence, voire la résilience. Le port du bois d'un extrême (Les Irois) à un autre (Ouanaminthe) signifie qu'il faut s'armer de courage, de l'énergie, de la vitalité pour arriver jusqu'au bout. Il s'agit de penser la fondation du vivre-ensemble national, suite au séisme. Dans les traditions primitives, le vivre-ensemble était régi par l'ordre divin. Dans la modernité européenne, c'était l'idée de contrat social qui prévalait, d'où les théories politiques de Hobbes, de John Locke, de Rousseau, de Kant, etc. Il s'agissait de penser le lien social par la référence à la subjectivité individuelle. A l'époque coloniale, le lien social reposait sur le partage d'un imaginaire qui s'actualisait dans la récupération des cosmogonies africaines, au moyen du marronnage. D'où la lutte de libération nationale. L'action de Mackandal était possible, grâce à l'imaginaire collectif basé sur la référence africaine ou ancestrale.

A travers le projet « Kita Nago », il est question de penser au lien social haïtien en référence à l'éthique kombitiste, au partage, à l'échange et à la reconnaissance de l'autre dans le respect de sa singularité. La symbolique du bois n'est qu'une stratégie pour penser au nouveau lien social ou à la redécouverte du lien social à travers la logique de la communauté devant primer sur l'individualisme et l'égoïsme. Il s'agit donc d'une éthique kombitiste.

La politique kombitiste

Le projet « Kita Nago » porte virtuellement une nouvelle façon de penser la politique, le vivre-ensemble basé sur la notion de kombite. Le kombite, c'est le fait qu'un groupe de personnes offre bénévolement son aide à un voisin, ou un camarade au cours d'une plantation. Il a quatre aspects : éthique, ludique, communautaire et méthodologique / épistémologique. Sur le plan éthique, c'est une philosophie de l'entre-aide, de la réciprocité, de la fraternité. L'aide donnée au voisin est spontanée, sincère et fraternelle et en retour le voisin fait le même geste quand son ami ou camarade réalise une plantation. Ce n'est pas la morale utilitariste, ou épicurienne ou kantienne. Cette attitude est plus proche de la morale chrétienne où le don, l'aide ont un caractère gratuit et fraternel. On le fait pour sauver le voisin comme Christ se sacrifiait pour sauver l'humanité, selon la théologie chrétienne.

En référence à cette vision du kombite, le projet « Kita Nago » en appelle à une organisation politique nationale au-delà des clivages idéologiques, partisans et politiciens. L'idée de kombite comme la mise en commun des efforts, des énergies et des volontés, implique le renoncement à soi-même, l'oubli de soi et le désir de participer à un projet collectif. Or la structure politique du pays est en porte-à-faux avec une telle réalité. Les partis, les regroupements politiques, les divisions sociales, les luttes idéologiques ne reflètent pas le pays profond, ni la réalité culturelle nationale.

Aussi convient –il de parvenir à une refondation de la chose politique nationale. Le fait que tout le monde participe de façon spontanée à un tel mouvement souligne le fait profond qu'il reflète l'inconscient collectif national au-delà des horizons idéologiques fermés. La nécessité d'une politique kombitiste signifie qu'il faut penser la politique en fonction du bien commun de la nation et non à partir des intérêts particuliers. On peut sans doute comparer le projet « Kita Nago » aux différentes luttes que menaient les esclaves en vue de parvenir à la conquête de l'indépendance. Ceux qui participaient aux luttes et au marronnage ne le faisaient pas en vue d'un intérêt égoïste, mais plutôt pour vivre autrement, pour construire un nouvel espace communautaire. Par exemple, Mackandal ne menait pas sa lutte pour acquérir le pouvoir, sinon pour contribuer à libérer ses compagnons d'infortune. Dans cette même veine, le projet « Kita Nago » renvoie à la nécessité de penser autrement la politique, dans toutes ses dimensions. C'est un message clair lancé au pays en vue d'une nouvelle politique, d'une nouvelle manière de faire. C'est un message pour révolutionner la pratique politique.

En observant les déclarations des différents protagonistes du projet « Kita Nago », on peut noter un dépassement des clivages idéologiques et un appel à un effort de refondation des bases éthiques, politiques et sociales de la nation haïtienne.

« Kita Nago » révèle la victoire du social sur la politique, du commun sur l'individuel, de l'abnégation de soi sur le repli sur soi. Il implique l'urgence de construire un nouveau contrat social dont le seul but serait la sauvegarde de la nation. Il ne s'agit pas d'un contrat social au sens de la pensée politique moderne, basée sur l'idée de subjectivité, mais d'un contrat social en référence à l'idée de communauté. D'où l'idée de politique kombitiste.

La nécessité de cette politique vient de l'ampleur du vide créé par le 12 janvier 2010. La sauvegarde nationale ne peut pas se faire par la promotion des intérêts égoïstes et la politique partisane. La politique kombitiste en viendrait à designer cette nouvelle phase du vivre-ensemble pour la construction d'un nouvel espace national basé sur le partage, le respect et la reconnaissance de l'autre.

Cette idée de politique kombitiste signifie que le peuple a su mieux que les politiciens comprendre l'urgence de l'heure. Il ne s'agit plus de lutter pour la prise du pouvoir mais de l'organiser socialement et éthiquement. Depuis le 12 janvier 2010, on observe l'exacerbation et la crispation des conflits politiques et l'inexistence d'un terrain d'entente pour penser le futur de la nation. De telles luttes montrent que les politiciens haïtiens n'ont pas pris la mesure de la tragédie du 12 janvier car ils continuent de se comporter comme si de rien n'était, oubliant les exigences ontologiques du 12 janvier. C'est-à-dire, des exigences qui obligent à penser la réalité selon les transformations catastrophiques que le pays a connues.

Le projet « Kita Nago » est donc la dimension ontique (matérielle) de la transformation ontologique (abstraite) du 12 janvier. En appelant à une politique kombitiste, il reste fidèle à la loi de l'évènement ayant créé une rupture radicale dans la structure du réel haïtien. Donc une politique kombitiste suppose la traduction sur le plan de l'espace public la signification éthique et ontologique du 12 janvier 2010.

La temporalité historique

Le projet « Kita Nago » ouvre une autre temporalité historique dans la dynamique historico-politique quotidienne nationale. Il s'agit d'une césure temporelle qu'il faut comprendre à la mesure de son ampleur et de sa nouveauté liées dialectiquement avec l'évènement du 12 janvier 2010. Parler d'une nouvelle temporalité historique signifie que le temps n'est pas uniforme, rectiligne et linéaire, ni doté d'une essence ontologique indépendante des évènements historiques et politiques.

Aussi le temps n'est pas cyclique, ou téléologique, ni spiral comme le croient certaines traditions culturelles. Mais il dépend du mouvement social, de la dialectique des processus politiques et historiques. Il n'est pas non plus transcendantal au sens kantien. Il n'est pas le cadre des phénomènes, mais leur est inhérent. Le temps est hétérogène, il répond à la durée de la conscience. Il se déploie dans le mouvement des phénomènes. Autrement dit, l'être du temps coïncide avec le mouvement des choses.

Dans ce sens, le projet « Kita Nago » déploie une nouvelle temporalité historico-politique, qui rompt avec le passé. Ce qu'il faut, c'est saisir sa nouveauté pour mieux capter la césure historique qui l'accompagne. Vivre au rythme de ce projet, c'est reconnaitre la mutation temporelle qui doit se refléter dans la structure du processus historique et politique national. Il y a donc une relation entre la temporalité du projet « Kita Nago » et la nouveauté radicale du 12 janvier 2010.

« Kita Nago » introduit une nouvelle conscience du temps, une nouvelle logique de l'appartenance politique et un nouveau mode d'être dans l'espace haïtien. Il porte en son sein l'idée d'une refondation nationale en accord avec une nouvelle vision de la temporalité.

En conclusion, il est possible d'avancer que le projet « Kita Nago » inscrit en lettre de noblesse la nécessité de repenser le social, le politique, le culturel, l'économique, etc. Le 12 janvier 2010 a été le déclic et « Kita Nago » est son interprétation sociologique spontanée qu'il convient d'approfondir par la captation de son contenu riche en nouveautés. Vivre selon cet évènement, c'est reconnaitre la logique du nouvel horizon temporel qui se profile sous nos yeux, en tant qu'haïtiens.

* Glodel Mezilas, Docteur en Etudes Latino-Américaines (Philosophie)

Alterpresse 22 janvier 2013

Suite de la page (12)

en tant que tel a disparu, mais tous ses objectifs restent en vigueur et font désormais partie des missions de la NSA.

IR : Tu dis à tes lecteurs : « Apprenez comment fonctionne le monde ! ». Mais où peuvent-ils l'apprendre ?

JA : D'abord, en achetant et en lisant mon livre … [rires]

IR : Evidemment… Et après ?

JA : La révolution dans les communications a connecté les sociétés les unes aux autres. Cela veut dire qu'elle a connecté les espions d'une société avec ceux d'une autre société, y compris les principaux espions, ceux de la NSA, ce qui a renforcé les aspects négatifs de la mondialisation. Par exemple, la concurrence économique hyper-agressive, les transferts financiers à la vitesse de la lumière… Cela signifie que le groupe des dominants, déjà puissant, a pu peu à peu multiplier son pouvoir grâce à Internet et l'étendre aux pays dont les sociétés sont en train de fusionner grâce également à Internet. Mais d'un autre côté, ce processus, cette même révolution technologique, a permis à de nombreuses personnes, partout dans le monde, de s'éduquer les unes les autres, par le transfert latéral de l'information. Et cela nous permet, en principe, d'être mieux informés et de mieux comprendre comment fonctionne réellement le monde.

IR : C'est l'aspect positif que nous évoquions au début…

JA : Oui. La NSA et des organisations d'espionnage similaires, comme Google et autres sociétés dont l'objectif est de recueillir des informations privées, ont soutiré des informations aux personnes les moins puissantes et les ont archivées pour en tirer profit. Cela a grandement augmenté leur pouvoir. Augmenté le pouvoir de ceux qui avaient déjà beaucoup de pouvoir. C'est l'aspect négatif.

Mais, d'autre part, le transfert latéral d'information a augmenté la connaissance, donc le pouvoir de millions de personnes. Et des organisations sont nées, peu nombreuses, comme WikiLeaks, qui se spécialisent dans la recherche de données secrètes sur ces organisations hyper-puissantes pour les mettre à la portée de tout le monde, pour rééquilibrer l'inégalité dans le domaine du pouvoir. D'une certaine façon, je n'ai pas répondu à ta question, mais il y a maintenant tant de formes d'apprendre… Pendant les cinq dernières années, l'éducation politique s'est accrue comme jamais auparavant, certes non dans tous les pays, mais cette éducation est en train de grandir en même temps partout dans le monde, cela ne s'était jamais produit.

IR : Crois-tu réellement qu'Internet a réussi à mettre fin à l'asymétrie de l'information ?

JA : Oui. Mais comme je viens de l'expliquer, les grandes entreprises et l'Etat tentent de contrôler ce phénomène pour recueillir encore plus d'informations.

IR : Tu dis que « Ce n'est pas l'Etat qui doit tout savoir sur les citoyens, ce sont les citoyens qui doivent tout savoir sur l'Etat ».

JA : Oui, cela doit être ainsi. Qui se soucie de transparence ? Personne, réellement. Les gens ne naissent pas avec le thème de la transparence dans leur cœur. Ils ne pensent pas à la transparence à leur dernier instant, au moment de leur mort.

IR : C'est sûr...

JA : Les gens naissent avec le désir de justice et, avant de mourir, souhaitent avoir été traités avec justice. C'est pareil pour le respect de la vie privée. Transparence et respect de la vie privée ne sont importants que parce que ce sont des mécanismes qui donnent ou qui enlèvent du pouvoir.

IR : Tu affirmes que WikiLeaks a contribué à faire tomber deux dictatures, en Tunisie et en Egypte. En es-tu convaincu ?

JA : De nombreuses personnes en sont convaincues.

IR : Est-ce prouvé ?

JA : Les ministres de Ben Ali admettent que la divulgation par WikiLeaks d'informations explosives a brisé l'épine dorsale du système Ben Ali. Il est évident que ces divulgations ont joué un rôle important. Elles sont arrivées au bon moment et dans un contexte de grand mécontentement social. Car, à vrai dire, ce qui a fait tomber Ben Ali, c'est Ben Ali lui-même.

IR : La dictature elle-même, ses propres atrocités, c'est clair…

JA : Oui.

IR : Je voudrais aller plus loin. Tu dis que quand se sont produits les premiers printemps arabes et les révoltes des jeunes partout dans le monde, depuis les « Indignados » espagnols jusqu'aux contestataires de « Occupy Wall Street », « Internet est devenu un démos, un peuple qui partage une culture, des valeurs et des aspirations, un lieu où a lieu l'Histoire ». N'est-ce pas excessif de dire qu'Internet est un « peuple » ?

JA : Avant 2005, Internet était un lieu très apathique. Mais depuis, grâce en partie à WikiLeaks, il s'est produit un très grand changement.

IR : Cependant, ne crois-tu pas excessif d'affirmer que « Internet est un demos » ?

JA : C'est excessif de dire qu'Internet, dans sa totalité, est un demos. Mais il y a de millions de personnes dans Internet — j'en ignore le nombre exact — qui se perçoivent eux-mêmes comme faisant partie de ce demos. En revanche, il y a des millions de personnes qui utilisent Internet sans se percevoir eux-mêmes comme partie du demos d'Internet. Mais cela n'empêche pas qu'il y a des millions de personnes, j'insiste, qui se perçoivent elles-mêmes comme faisant partie de ce demos. J'en connais même à qui j'ai demandé « D'où es-tu ? » et ils m'ont répondu : « Je suis d'Internet ».

IR : Génération Internet...

JA : C'est drôle… Mais ils parlent sérieusement, sans rire. Ils sentent vraiment qu'Internet est le lieu où leur culture personnelle est née.

IR : Penses-tu toujours que partager l'information est une façon de libérer le monde ?

JA : Il n'y a pas d'autre espoir. Il n'y a jamais eu d'autre espoir. Ça a toujours été la lutte : que les gens aient accès à l'information. Si nous remontons jusqu'aux Grecs, à l'Antiquité, aux débats des Lumières, aux affrontements en Chine, aux guerres d'indépendance latino-américaines, ou aux luttes postcoloniales, le premier pas a toujours été : comprendre la situation, comprendre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Même si nous nous écartons des questions qui se rapportent au partage des ressources et au déséquilibre des pouvoirs — car je pense que souvent la gauche se concentre exclusivement sur ces questions… — Même si nous regardons simplement ce dont est capable un être humain quand il vit dans des conditions meilleures et ce dont la civilisation est capable quand elle est à son meilleur moment, n'importe quelle culture, n'importe quelle civilisation… Il est clair que l'on ne peut pas faire un plan pour obtenir un objectif sans bien réfléchir à ce plan. On ne peut comprendre un plan d'action est valable ou pas sans analyser en détail la situation et sans la comprendre. Si on ne comprend pas quel est le comportement des institutions humaines et comment fonctionnent les êtres humains. Les êtres humains ont toujours été limités par le manque de connaissance. Imaginons que demain tout le monde devienne sourd, muet et aveugle ; nul ne peut communiquer, ni transmettre ses connaissances, ni apprendre du passé, ni des archives écrites ; ni transmettre ses connaissances à ses enfants, ni au futur. Imaginons cette situation extrême… Les personnes seraient alors comme des lapins, ou comme des pierres… Mais nous pouvons également imaginer un autre scénario, où l'acquisition de connaissances se serait beaucoup améliorée, et l'éducation serait bien meilleure qu'aujourd'hui, et la communication de meilleure qualité et plus honnête… Or, actuellement nous nous trouvons entre ces deux scénarios, entre la position élevée et celle de n'être que des simples pierres… Il y a cinq mille ans peut-être, nous étions à un niveau très bas, maintenant nous nous sommes un peu élevés, mais il nous reste beaucoup de chemin à parcourir, grâce à une éducation et à une information adéquates, pour atteindre un niveau humain réellement supérieur.

IR : Tu parlais plus tôt de transparence. Un ancien ministre des affaires étrangères français, socialiste, Hubert Védrine, en critiquant WikiLeaks, a dit : « La transparence absolue, c'est le totalitarisme »… WikiLeaks a également été accusé de « violer la vie privée des Etats ». Penses-tu qu'il doit y avoir des limites à la diffusion d'informations occultes sur les Etats ?

JA : Quand les responsables politiques, et les gouvernements, se plaignent de la transparence, cela me fait rire. Derrière ces accusations, c'est comme si l'on disait : « je crois que les gens ne devraient pas se voler les uns les autres ». On peut le croire ou pas. Mais peu importe, à vrai dire, car nous ne sommes pas parfaits, nous ne sommes pas des dieux, et les Etats non plus. En pratique, nous savons que les Etats ne peuvent pas s'autoréguler pour éviter de devenir « mauvais ». En conséquence, les Etats doivent être régulés par d'autres instances, par des personnes au sein même de l'Etat et par des personnes extérieures à l'appareil de l'Etat. C'est une évidence. Une institution qui se régule elle-même, qui n'a pas de régulation extérieure, est condamnée à commettre des excès ou à la corruption. C'est pour cela que, en termes pratiques, certaines institutions de l'Etat, comme la police chargée de la mafia, doivent agir de façon très professionnelle pour convaincre les citoyens que leurs enquêtes sont fiables. WikiLeaks, sans doute, agit de façon professionnelle et vérifie que l'identité de ses sources ne soit pas divulguée et que l'identité de son équipe ne soit jamais révélée. Elles ne l'ont jamais été. Mais toute la société n'a pas la responsabilité de préserver nos secrets. De la même façon, ce n'est pas parce que la police ou les agences de renseignement agissent de façon incompétente que les éditeurs des médias ou les citoyens doivent se censurer entre eux.

IR : Tu dis que WikiLeaks « a donné une leçon de journalisme au monde » et qu'il faudrait « détruire tous les médias » et les remplacer. En disant cela n'es-tu pas, encore une fois, un peu excessif ?

JA : J'ai travaillé dans les médias, comme journaliste, comme éditeur, en concurrence avec d'autres publications et aussi, comme consommateur ou comme lecteur, comme tout le monde. Mais j'ai eu l'expérience de quelque chose que peu de gens ont connue, même les journalistes, qui est de subir les médias comme sujet. Les médias parlent de moi. J'ai donc développé une perception très aigüe de leur manque de professionnalisme. J'ai constaté qu'ils ont beaucoup de préjugés et qu'ils sont au service du pouvoir dominant, ils lui rendent compte. Parmi les journalistes qui travaillent pour les médias dominants, il y en a de très bons, mais les limitations institutionnelles sont très sévères et presque inévitables. Essentiellement, le pouvoir les corrompt. Et quand une organisation médiatique devient influente, même simplement parce qu'elle fait bien son travail, elle devient puissante et recrute donc d'autres personnes qui travaillent pour elle, et ces personnes à leur tour sont invitées par d'autres groupes sociaux puissants pour se retrouver entre gens du même niveau social, du même niveau d'affaires, pour échanger des informations. Et ce processus est simplement un processus de séduction et de cooptation auquel la plupart des êtres humains ne peuvent pas résister. Résultat : tout groupe médiatique qui a de l'influence et qui l'a pendant longtemps n'est plus capable de donner des informations de façon honnête.

IR : Je voudrais te poser une question : quelles sont tes relations actuelles avec Edward Snowden ? Si ce n'est pas un secret…

JA : Ce n'est pas un secret que WikiLeaks, que moi et d'autres personnes de WikiLeaks, avons réussi à exfiltrer Edward Snowden de Hongkong pour le mettre en sureté. Il a obtenu l'asile en Russie et maintenant il a crée une organisation pour défendre les sources des journalistes, qui s'appelle Courage Foundation. Quant à la façon dont nous communiquons entre nous… je ne peux pas en parler… Mais la raison pour laquelle je ne peux en parler est intéressante : c'est parce qu'il y a un Grand Jury aux Etats-Unis qui instruit le cas Snowden, et les agents du FBI liés à ce Grand Jury ont posé des questions concernant les rôles que moi, Sarah Harrison [14] et d'autres membres de WikiLeaks avons eus dans le cas d'Edward Snowden. Mais nous sommes très fiers que Snowden soit en lieu sûr. Maintenant sa famille l'a rejoint en Russie. Il est libre de ses mouvements dans le plus grand pays de la planète. Il a des documents de voyage. Il faut encore qu'il fasse très attention hors de Russie, à cause des tentatives des Etats-Unis pour le capturer… Mais il se trouve dans une bonne situation actuellement. Et c'est un encouragement important pour que des lanceurs d'alerte comme lui se manifestent et fassent ce qu'il a fait.

IR : Tu partages avec Snowden le fait d'être l'un des hommes les plus poursuivis par les Etats-Unis et d'être pour beaucoup de gens un « héros de notre temps ».

JA : Oui... Aucune bonne action ne restera impunie... [rires]

IR : Es-tu disposé à négocier avec les Etats-Unis pour mettre un terme à ta situation ?

JA : Par rapport aux Etats-Unis, nous avons tenté de négocier et mes avocats, à Washington, ont négocié. Le Département de Justice des Etats-Unis se refuse à parler à mes représentants. Et la dernière actualisation de la part du Département de Justice, c'est que l'enquête me concernant se poursuit même s'ils refusent de me le dire ; ils communiquent avec le tribunal mais ne veulent pas parler à mes avocats ni à moi-même. Au niveau des Etats, le gouvernement de l'Equateur a tenté de parler avec le gouvernement américain à ce sujet, et là aussi, Washington se refuse à engager des pourparlers.

IR : En juin dernier, tu as annoncé publiquement que bientôt tu sortirais d'ici...

JA : Ce n'est pas moi qui l'ai annoncé, ce sont les médias.

IR : Ah ! Une nouvelle preuve des « mensonges des médias »... [rires]. Quand penses-tu sortir d'ici ?

JA : J'ai confiance. La situation légale est absolument claire. Nous avons plusieurs procès en cours, nous avons déposé environ douze plaintes différentes dans autant de juridictions, ça avance. Sur la moitié de celles-ci, nous sommes dans une position offensive, par exemple nous avons introduit une procédure contre les opérations d'intelligence contre nous en Suède, une autre contre les opérations militaires des Etats-Unis contre nous en Allemagne, une autre au Danemark contre la coopération illégale entre les renseignements danois et le FBI. J'ai aussi présenté un recours en Suède et nous en attendons un résultat positif.

Légalement, la situation est claire depuis longtemps. Par ailleurs, à mesure que le temps passe, les Etats-Unis et le Royaume-Uni commencent à prendre une certaine distance par rapport au thème WikiLeaks... Maintenant, par exemple, ils sont très occupés avec l'organisation de l'Etat Islamique... En plus, au Royaume-Uni, il y aura des élections l'année prochaine. Et en Suède, il y a un nouveau gouvernement.

IR : Social-démocrate...

JA : Oui, mais il ne faut pas oublier que c'est un gouvernement social-démocrate qui prit la décision de collaborer avec la CIA en 2001 [15]. En Suède, il n'y pas beaucoup de différence entre le centre-droit et le centre-gauche. La réalité est que Stockholm vit actuellement une période de transition. Et pendant une période de transition, la pression sur le système judiciaire est moins forte, car le nouveau gouvernement est en formation. Au Royaume-Uni, nous avons divers groupes qui sont de mon côté et cela a abouti à un changement de la loi. Il faut se rappeler qu'ici j'ai été placé en résidence surveillée pendant quatre ans, sans preuves... Et il n'y a pas non plus de preuves contre moi aux Etats-Unis ou en Suède... Ceci semble incroyable à la plupart des gens, ils ne pensent pas que cela puisse être vrai. Et moi non plus, je n'y

Suite à la page (16)

Suite de la page (13)



L'ancien vice-président Dick Cheney

les fondations politiques sur lesquelles le gouvernement bourgeois s'est développé pendant 200 ans aux Etats-Unis. La Constitution étatsunienne sert de base à la vaste panoplie juridique et à l'appareil d'Etat qui garantissent la propriété et la richesse de l'élite dirigeante.

Les sections de la classe dirigeante que représente le Times s'inquiètent de ce que la rupture totale avec la légalité constitutionnelle, réalisée par le gouvernement Bush, poursuivie et approfondie par Obama, menace maintenant la stabilité politique des Etats-Unis.

De plus, on peut raisonnablement supposer que le Times n'a pas résolu de citer des noms seulement à cause de la participation dans le passé de ces responsables à la torture. La concentration sur Cheney indique fortement que l'inquiétude est grande dans une partie de la classe dirigeante que l'ancien vice-président demeurât une figure centrale de la cabale puissante – impliquant des éléments de l'armée et des agences de renseignement – qui continue à fonctionner comme un « gouvernement secret » et à travailler sans relâche pour imposer une forme ou l'autre de dictature autoritaire aux Etats-Unis.

Quelles que soient les motivations précises et les calculs ayant mené à la publication de l'éditorial du Times, il ne peut y avoir aucun doute qu'un conflit politique implacable fait rage au sein de l'élite dirigeante.

En exigeant la poursuite en justice des bourreaux et de leurs patrons dans le gouvernement Bush, le Times a ouvert la boîte de Pandore par excellence. Si des inculpations devaient être prononcées, il est peu probable que le gouvernement Obama ne sorte indemne de la procédure légale et du bain de sang politique qui s'ensuivraient. Si torturer des prisonniers est un crime, assassiner des milliers de personnes à l'aide de missiles tirés par des drones est un crime plus grand encore.

Et le Times et les sections de l'élite dirigeante au nom desquelles il parle, veulent que cette crise ne devienne incontrôlable. Surtout, ils craignent une intervention véritablement populaire et massive dans la crise politique en cours.

Mais il n'y a pas d'autre moyen par lequel les droits démocratiques puissent être défendus. En fin de compte, les raisons de la dispute au sein de l'élite dirigeante sont de nature tactique. Cependant, dans la mesure où le conflit reste limité à cette élite, le résultat n'en sera pas plus de démocratie, mais une rupture de plus en plus flagrante avec les procédures démocratiques et une subordination complète des droits démocratiques aux appareils de renseignements policiers et militaires, menant finalement à une sorte de dictature policière et militaire directe.

La tâche de la classe ouvrière n'est pas de s'aligner sur une quelconque fraction de l'élite dirigeante, mais d'intervenir indépendamment, consciente que les attaques contre les droits démocratiques sont motivées par la décomposition et la crise du système capitaliste mondial. Ce dernier est un ordre économique fondé sur une inégalité économique toujours plus grande – la partition de la société en une minorité de super-riches au sommet et la vaste masse de la population qui lutte pour survivre – qui ne peut maintenir des formes démocratiques de gouvernement.

La classe ouvrière doit avancer la revendication de la poursuite en justice de tous ceux responsables des atrocités documentées dans le rapport du Sénat et de ceux responsables des crimes de l'impérialisme américain qui ont continué et se sont même étendus depuis la fermeture des « sites secrets » de la CIA. Cela veut dire non seulement les dirigeants du gouvernement Bush-Cheney, mais les responsables hauts placés aujourd'hui dans l'appareil du renseignement militaire, tels le directeur de la CIA John Brennan (qui faisait lui-même partie de l'appareil de torture sous Bush), les maîtres-espions de la NSA et les criminels de guerre du Pentagone et de la Maison Blanche d'Obama.

Wsws 23 décembre 2014

Suite de la page (12)

lesquels j'ai confiance, me disent que ça va aider à faire changer les choses de façon positive. Ca ne va pas révolutionner le monde, mais ça servira le public.

Dès le tout début, j'ai dit qu'il y a deux voies pour réformer : la voie politique et la voie technique. Je ne crois pas que la voie politique y parviendra, précisément pour les raisons que vous avez soulignées. Cette question est trop abstraite pour les gens du commun, qui ont trop de choses à gérer dans leur vie. Et nous ne croyons pas que nous verrons venir des jours révolutionnaires. Les gens ne sont pas prêts à contester le pouvoir. Nous avons un système éducatif — éducatif est un euphémisme — qui est une machine à endoctriner. Il n'a pas pour but la formation d'esprits critiques. Nous avons une information qui marche main dans la main avec le gouvernement en répétant des termes ou des expressions destinés à provoquer une certaine réaction émotionnelle — par exemple « sécurité nationale ».

Tout le monde répète « sécurité nationale » au point qu'on est aujourd'hui obligé d'utiliser le terme « sécurité nationale ». Mais ce n'est pas la sécurité nationale qui les intéresse vraiment. C'est la sécurité de l'État. Et c'est une distinction de taille. Nous n'aimons pas parler de « sécurité de l'État » aux Etats-Unis parce que ça nous rappelle tous les mauvais régimes. Mais c'est un concept clé, parce que lorsque ces hauts dirigeants passent à la télé, ils ne viennent pas parler de ce qui est bon pour vous. Ils ne parlent pas de ce qui est bon pour les affaires. Ils ne parlent pas de ce qui est bon pour la société. Ils parlent de la protection et de la perpétuation d'un système étatique national.

Je ne suis pas un anarchiste. Je ne dis pas « réduisez-le en cendres ». Mais je dis que nous devons avoir conscience que ce système existe, et nous devons savoir reconnaître les évolutions politiques qui sont contraires à l'intérêt général lorsqu'elles se produisent. Et cela n'est pas possible si nous ne nous interrogeons pas sur les principes qui les sous-tendent. Et c'est pourquoi je ne crois pas que les réformes politiques sont susceptibles de réussir. Les sénateurs Udall and Wyden, qui font partie de la Commission sur les services de renseignement, ont tiré la sonnette d'alarme, mais ils sont en minorité.

The Nation : Expliquez-nous ce qu'est la réforme technique dont vous avez parlé ?

ES : Nous voyons déjà qu'elle se produit. La question que j'ai clairement posée est celle de la surveillance de masse, et pas de la surveillance en générale. Pas de problème s'il s'agit de mettre sur écoute Oussama ben Laden. Aussi longtemps que les enquêteurs doivent avoir la permission d'un juge, un juge indépendant, un vrai juge, pas un juge secret, et peuvent montrer qu'il y a une bonne raison valable de délivrer un mandat, alors ils peuvent faire ce travail. Et c'est comme cela que ça doit se faire. Le problème, c'est lorsqu'ils nous contrôlent tous, en masse, tout le temps, sans aucune justification précise pour nous intercepter en premier lieu, sans aucun indice juridique spécifique montrant qu'il y a un motif plausible à cette violation de nos droits.

Depuis les révélations, nous avons assisté à un changement complet de la base technologique et de la fabrication d'Internet. On a révélé que la NSA collectait illégalement des données dans les centres de traitement de données de Google et de Yahoo. Qu'ils interceptaient les transactions des centres de données des entreprises américaines, ce qui ne devrait pas être autorisé en premier lieu parce que les entreprises américaines sont considérées comme des personnes américaines, en quelque sorte, soumises à nos autorités de surveillance. Ils disent « Eh bien, on le faisait à l'étranger » mais cela tombe sous le coup d'une autorité différente datant de l'ère Reagan : EO 12333, une ordonnance de l'exécutif pour la collecte d'informations par les services de renseignement à l'étranger, contrairement à ceux que nous utilisons à l'intérieur du territoire. Celle-ci n'est même pas autorisée par la loi. C'est juste un vieux papier débile portant la signature de Reagan, qui a été actualisé deux fois depuis l'époque. Ce qui s'est passé, c'est que tout à coup, ces firmes géantes se sont rendu compte que leurs centres de données — qui reçoivent et envoient les communications de centaines de millions de personnes par jour — étaient totalement sans protection, électroniquement nues. GCHQ, l'agence d'espionnage britannique, faisait des écoutes et la NSA recueillait les données et ainsi de suite, parce qu'ils pouvaient contourner le cryptage qui était utilisé. Schématiquement, ça marche comme ça : si vous allez, à partir de votre téléphone, sur Facebook.com — par exemple — ce lien est crypté. Aussi, si la NSA essaie de l'intercepter, elle ne peut pas le comprendre. Mais ce que ces agences ont découvert, c'est que le site de Facebook auquel votre téléphone est connecté n'est que l'amont d'un autre réseau d'entreprise plus grand — et ce n'est pas vraiment de là que proviennent les données. Lorsque vous allez sur votre page Facebook, vous atteignez cette partie et elle est protégée ; mais elle doit faire tout un long parcours autour du monde pour aller chercher ce que vous demandez et revenir. Aussi, ce qu'ils ont fait, c'est de sortir de cette partie protégée pour aller sur le réseau de retour. Ils sont entrés dans les réseaux privés de ces entreprises.

The Nation : Les entreprises le savaient ?

ES : Les entreprises ne le savaient pas. Elles ont dit « Bien, on a donné à la NSA la porte d'entrée ; nous vous avons donné le programme PRISM. Vous pouviez avoir tout ce que vous vouliez de nos entreprises de toute façon. Tout ce que vous aviez à faire, c'était de nous le demander et nous vous l'aurions donné ». Les entreprises ne pouvaient pas imaginer que les services de renseignement entreraient par effraction par la porte dérobée aussi — mais ils l'ont fait parce qu'ils n'avaient pas affaire au même cadre légal que lorsqu'ils entraient par la porte d'entrée. Lorsque cela fut rendu public par Barton Gellman dans le Washington Post et que les entreprises furent exposées, Gellman publia une anecdote savoureuse : il montra à deux ingénieurs de Google une diapositive qui montrait comment la NSA faisait cela, et les ingénieurs furieux « se mirent à jurer tous leurs dieux ».

Autre exemple. Un document dont j'ai révélé l'existence était un rapport classé (secret) de l'inspecteur général sur une opération de surveillance ordonnée par Bush, Stellarwind [1], qui montrait que les autorités savaient que c'était illégal à l'époque. Il n'y avait aucune base légale. Ca se passait juste sur ordre du président et sur la foi d'une autorisation secrète que personne n'était autorisé à voir. Lorsque le ministère de la justice dit « Nous n'allons pas ré-autoriser cela parce que c'est illégal », Dick Cheney [vice président des États-Unis sous George W. Bush, de 2001 à 2009] ou l'un de ses conseillers alla trouver Michael Hayden, le directeur de la NSA : « Il n'existe aucune base légale pour ce programme. Le ministère de la justice ne va pas renouveler l'autorisation et on ne sait pas ce qu'on va faire ». Est-ce que vous allez quand même continuer en vous contentant de l'ordre du président ? Hayden a répondu oui, malgré le fait qu'il savait que c'était illégal et que le ministère de la justice y était opposé. Personne n'a lu ce document parce qu'il était long, quelque 28 pages, alors même qu'il était incroyablement important.

The Nation : Vos révélations ont aussi influencé le développement de la technologie de cryptage de l'Iphone 6, dont le gouvernement dit qu'elle empêchera l'application légitime de la loi.

ES : C'est là la clé. Les grandes entreprises technologiques ont compris que le gouvernement n'a pas seulement porté préjudice aux droits fondamentaux des Américains, mais qu'il a aussi nui à leurs affaires. Elles se sont dit : « Personne n'a plus confiance en nos produits désormais ». Aussi ont-elles décidé de corriger ces failles en matière de sécurité pour rendre leurs téléphones plus fiables. Le nouvel iPhone a un cryptage qui protège le contenu du téléphone. Cela signifie que si quelqu'un vous vole votre portable — si un pirate ou quelqu'un fait une image de votre téléphone — il ne pourra pas lire ce qui est sur le téléphone lui-même, il ne peut pas regarder vos photos, il ne peut pas lire les messages qui vous avez envoyés et ainsi de suite. Mais cela ne bloque pas l'application de la loi pour ce qui est du repérage de vos déplacements par géolocalisation sur le téléphone si les services de police pensent, par exemple, que vous êtes impliqué dans un kidnapping. Ca ne bloque nullement l'application de la loi car il est toujours possible de demander des copies de vos textes à vos fournisseurs d'accès moyennant un mandat. Ca n'empêche pas d'accéder à des copies de vos photos ou de ce que vous avez pu télécharger, par exemple via le service Cloud Apple. Ces données qui y sont stockées restent accessibles car elles ne sont pas cryptées. Ce cryptage ne fait que protéger ce qui se trouve physiquement dans votre téléphone. C'est simplement une mesure de sécurité qui vous protège des abus comme ceux qui peuvent se produire avec tout ce qui se passe aujourd'hui et qu'on ne détecte pas. En réponse, le procureur général et le directeur du FBI sont montés au créneau et ont déclaré publiquement : « Vous mettez en danger nos enfants ».

The Nation : Y a-t-il un conflit potentiel entre un cryptage massif et les enquêtes légales en matière de délits ou de crimes ?

ES : Là est la controverse que le procureur général et le directeur du FBI ont essayé d'allumer. Ils ont suggéré : « Nous devons pouvoir avoir légalement accès à ces appareils avec un mandat, mais cela n'est pas techniquement possible sur un appareil sécurisé. La seule façon dont c'est possible est de compromettre la sécurité de l'appareil en laissant une porte dérobée. » Nous avons vu que ces portes dérobées ne sont pas fiables. J'ai parlé à des experts en cryptage, qui comptent parmi les techniciens les plus chevronnés dans le monde, pour savoir comment on pouvait régler ce genre de problème. Il n'est pas possible de créer une porte dérobée qui ne soit accessible, par exemple, qu'au FBI. Et même si c'était le cas, vous vous trouvez avec le même problème, que doit affronter le commerce international : si vous créez un appareil qui est reconnu pour sa sécurité peu fiable et qu'il a une porte dérobée américaine, personne ne va l'acheter. Cependant, il n'est pas vrai que les autorités ne peuvent pas avoir accès au contenu du téléphone s'il n'existe pas de porte dérobée. Lorsque je travaillais à la NSA, nous faisions cela tous les jours, même le dimanche. Je crois que le cryptage est une responsabilité civique, un devoir civique.

The Nation : Pour la première fois, nous comprenons qu'il s'agit d'une question de droits civiques.

ES : Ca me fait plaisir que vous me disiez cela aussi, parce toute ma ligne de conduite, depuis le début, a été de ne pas publier un seul document moi-même. J'ai fourni ces documents à des journalistes parce que je ne voulais pas décider, à partir de mes aprioris personnels, de ce qui sert l'intérêt général et de ce qui ne le sert pas.

Notes

[1] Nom de code du renseignement collecté sous couvert du Programme de surveillance du président. Ce programme de la NSA, approuvé par G. W. Bush, incluait la recherche d'informations dans la base de données à une large échelle des communications des citoyens Américains, incluant le courrier électronique, les conversations téléphoniques, les transactions financières et l'activité sur Internet. (Source : Wikipédia).

Mémoire des luttes
25 novembre 2014

Suite de la page (15)

crois pas ; pourtant c'est ce qui m'arrive. J'ai été détenu pendant quatre ans sans preuves à charge… Ils ont tenté de m'extrader sans preuves… Mais au moins il y a eu la reconnaissance par le Royaume-Uni, par la Cour Suprême, d'un abus que la législation précédente ne pouvait pas éviter. Le Parlement a donc modifié la loi. Et désormais, une extradition sans preuves à charge n'est plus possible au Royaume-Uni.

IR : Mais alors ta situation est réglée ?

JA : Non. Il y a un problème : la nouvelle loi n'est pas rétroactive. La clause de non rétroactivité a été introduite après un article du London Independent observant que si la nouvelle loi était votée telle qu'elle était rédigée, Assange serait libre. Probablement ce n'est pas légal car cette clause a été introduite seulement pour nuire à une personne concrète.

IR : Une loi ne peut viser une seule personne…

JA : Bon, ils ont triché ! Ils n'ont pas écrit mon nom, mais ils décrivent mes circonstances exactes. [rires]

IR : On l'appellera « amendement Assange », je suppose…

JA : Mes avocats s'amusent. Ils disent que c'est « l'exception Julian à la Loi Assange ». [rires] Mais j'ai confiance. Je suis optimiste.

Notes

[13] Voir Ignacio Ramonet, « L'Equateur et la main noire de Chevron », Le Monde diplomatique en espagnol, décembre2013.

[14] Journaliste britannique, spécialisée en enquêtes dans le domaine du droit et conseiller juridique de Julian Assange.

[15] En 2001, la Suède a été éclaboussée par le scandale de la torture de deux ressortissants égyptiens lors d'un vol secret de la CIA parti du Caire vers la Suède, à l'époque gouvernée par une coalition présidée par le premier ministre social-démocrate Göran Persson.

(**Londres, le 24 octobre 2014. Le texte de l'interview a été revu par Julian Assange)**

Mémoire des luttes 4 décembre 2014 ,

Assassinat de Imam Jamil Ahmed Dweikat, 17 ans, par les troupes d'occupation !

Par Al-Akhbar

Une seule balle tirée en plein cœur par un soldat israélien a été suffisante pour tuer Imam Jamil Ahmed Dweikat, un adolescent palestinien âgé de 17 ans, dans la ville de Beita au sud de Naplouse.



Les amis et parents pleurent la mort d'Imam Dweikat, un jeune Palestinien de 17 ans qui a été abattu par des soldats israéliens le 29 décembre 2014 - Photo : AFP/Jaafar Ashtiyeh

Nael Talat Thiab, qui marchait aux côtés d'Imam dans leur village, a été blessé à la jambe par les forces d'occupation israéliennes. Couché sur un lit à l'hôpital public Rafidia dans le nord de la ville de Naplouse en Cisjordanie, le jeune garçon a dit à l'agence Ma'an que son ami a été tué de « sang-froid » par un soldat israélien.

Toujours en état de choc, le jeune étudiant a raconté ce qui s'était passé. « Nous avons quitté l'école ensemble après avoir terminé un examen du cours d'éducation islamique. Sur notre chemin du retour, nous avons décidé de nous attarder dans un parc au sud de Beita », a raconté Thiab. « Dès que nous avons atteint le parc, nous avons vu un soldat israélien courir vers nous depuis une colline voisine. Il nous a tiré dessus à quatre reprises, mais nous avons réussi à nous échapper. Nous avons commencé à courir et puis tout à coup, d'un seul coup, une balle a frappé Imam directement dans le cœur », a ajouté l'adolescent. « Imam est tombé au sol. Je me suis arrêté et j'ai couru vers lui, mais il m'a dit de m'enfuir. 'Cours ! On m'a tiré dessus', s'écria-t-il. J'ai donc commencé à courir à nouveau, en espérant que je pourrais m'échapper et trouver de l'aide. Mais le même soldat qui a tiré sur Imam a ouvert le feu sur moi et m'a touché à la jambe », a poursuivi Thiab. « Malgré les saignements et la douleur, j'ai continué à courir. Une ambulance passait par là et quand elle s'est arrêtée, la première chose que j'ai dit au chauffeur, c'était que mon ami et moi ne jetions aucune pierre ou quoi que ce soit lorsque nous avons été pris pour cible. »

Une porte-parole israélienne a prétendu comme à l'habitude que les deux jeunes « lançaient des pierres sur une route voisine » - une excuse habituelle d'Israël pour justifier les meurtres de Palestiniens. Lorsqu'on lui a demandé quelle était exactement la « route à proximité », elle n'a pas répondu. Le cabinet israélien a approuvé début novembre une nouvelle loi qui sera ajoutée au code pénal israélien et permettra l'imposition d'une peine de prison allant jusqu'à 20 ans pour les personnes reconnues coupables de jets de pierres ou d'autres objets sur des véhicules israéliens.

En novembre, les forces israéliennes ont kidnappé au moins quatre enfants palestiniens, âgés de 13 à 16 ans, pour avoir jeté des pierres sur des voitures israéliennes, et elles ont tenté d'arrêter deux enfants palestiniens, l'un de deux ans et l'autre de neuf ans, soupçonnés d'avoir lancé des pierres.

Le 50e Palestinien assassiné cette année en Cisjordanie par les forces d'occupation

Imam est le 50e palestinien à être assassiné en Cisjordanie occupée par les forces israéliennes d'occupation depuis le début de cette année, et au moins le 2335e Palestinien à être assassiné par l'armée israélienne, y compris ceux assassinés à Gaza.

Incapable de parler à travers ses larmes, Jamil Dweikat, le père d'Imam, était inconsolable. Jamil était au travail quand il a reçu un appel téléphonique disant que son fils avait été blessé par balle. C'est seulement quand il est arrivé à l'hôpital qu'il a découvert que son fils avait été tué sur le coup, et de sang-froid.

Après le meurtre, le mouvement Fatah a déclaré que des commémorations publiques auraient lieu ce mardi pour honorer la mémoire d'Imam Dweikat.

Deux autres adolescents palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens

Dans le même temps, dans un autre incident, les forces israéliennes d'occupation ont ouvert le feu sur un véhicule palestinien dans la ville de Beit Ummar au nord d'al-Khalil, blessant deux adolescents palestiniens. Le porte-parole du Comité local d'Ummar Beit contre le Mur d'apartheid et les colonies israéliennes, a déclaré à Ma'an que les deux adolescents ont été blessés par des soldats israéliens à l'entrée principale de Beit Ummar.

Il a donné les noms des adolescents : Mohammed Ibrahim Awad Sabri, âgé de 17 ans et Ayish Khalid Sabri Awad, âgé de 19 ans. Mohammed a été blessé à la tête, tandis que Ayish a été blessé à la cuisse. Les deux ont été évacués vers minuit à l'hôpital al-Ahli, à al-Khalil. Les troupes d'occupation tirent souvent à balles réelles sur de jeunes palestiniens non armés lors de raids sur des villages palestiniens, ou en dispersant les manifestations pacifiques en Cisjordanie et Jérusalem-Est sous occupation.

Rien qu'au mois de décembre, Israël a tué ou blessé par balles 20 Palestiniens, dont sept adolescents.

Selon un rapport publié au début de décembre par le Centre Ahrar pour la défense des droits des détenus, les forces d'occupation ont tué neuf Palestiniens au seul mois de novembre, tandis que des dizaines de Palestiniens, dont des enfants, ont été blessés dans les manifestations ou lors d'incursions israéliennes à Jérusalem et en Cisjordanie. Toujours en novembre, trois jeunes Palestiniens âgés de 17 à 19 ans ont été blessés par les forces israéliennes, par des tirs à balles réelles sur les manifestants.

De plus, trois jeunes Palestiniens, ayant entre 10 et 11 ans, ont subi des blessures graves à la tête après avoir été frappés par des balles en caoutchouc tirées par les forces d'occupation. Ces balles sont faites d'un plastique très dense et très dur avec une tête en caoutchouc mousse, et elles sont tirées avec des fusils propulseurs de grenades. La police israélienne les utilise en Cisjordanie et à Jérusalem-Est sous occupation, depuis que l'utilisation de balles en métal recouvertes de caoutchouc a été interdite, mais il est aussi interdit explicitement de tirer sur le haut du corps.

Un enfant palestinien tué en moyenne tous les 3 jours

Depuis septembre 2000, à la suite de l'éclatement de la deuxième Intifada, au moins 9100 Palestiniens ont été tués par les Israéliens, y compris 2 053 enfants palestiniens, ce qui représente en moyenne un enfant palestinien tué tous les trois jours durant les 14 dernières années.

Les racines du conflit israélo-palestinien remontent à 1917, lorsque le gouvernement britannique, dans la désormais célèbre « Déclaration Balfour », a appelé à « l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif. » Israël a occupé Jérusalem-Est et la Cisjordanie lors de la guerre de 1967. Plus tard, il a annexé la ville sainte en 1980, affirmant qu'elle était la capitale de l'État sioniste auto-proclamé - une initiative jamais reconnue par la communauté internationale.

Al-Akhbar 30 décembre 2014
Traduction : Info-Palestine 31 décembre 2014

Deux "grandes parties" de l'avion d'AirAsia retrouvées



Les secours évacuent les corps de victimes du vol AirAsia. (Reuters)

C'est la découverte la plus importante depuis la disparition du vol AirAsia. Les autorités indonésiennes ont annoncé samedi que deux "grandes parties" de l'avion d'AirAsia qui s'est abîmé dimanche en Indonésie ont été retrouvées au fond de la mer de Java.

Deux "grandes parties" de l'avion d'AirAsia qui s'est abîmé dimanche en Indonésie ont été retrouvées au fond de la mer de Java, ont annoncé samedi les autorités indonésiennes ; alors que les recherches se poursuivent pour retrouver des victimes et les boîtes noires. Au septième jour des opérations de grande ampleur entreprises par l'Indonésie avec l'aide d'autres pays parmi lesquels la France, il s'agit de la découverte la plus probante. De nombreux débris ont déjà été repêchés, ainsi que 30 corps de victimes parmi les 162 personnes à bord de l'Airbus A320-200 (vol QZ8501).

"Avec la découverte d'une traînée de carburant et de deux grandes parties d'avion, je peux vous assurer que ce sont des parties de l'avion d'AirAsia que nous recherchons", a déclaré le directeur de l'Agence nationale de recherches et de secours, Bambang Soelistyo, à des journalistes. Dans la foulée, les autorités ont chargé des plongeurs de se rendre à l'endroit où ces parties de l'épave ont été découvertes au large de l'île de Bornéo, et de tenter de retrouver davantage de corps.

"La compagnie a enfreint le permis de vol donné"

Samedi, "la principale tâche est de retrouver et d'évacuer des victimes" de l'avion d'AirAsia qui effectuait la liaison entre la ville indonésienne de Surabaya et de Singapour dimanche, a ajouté Bambang Soelistyo. "Au moment où je parle, nous faisons descendre un ROV (véhicule sous-marin téléguidé) pour avoir une image réelle des objets au fond de la mer. Tous se trouvent à une profondeur de 30 mètres", a-t-il précisé, observant que de forts courants compliquaient les opérations.

Deux enquêteurs français du Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) pour la sécurité de l'aviation civile participent aux recherches et sont équipés notamment d'hydrophones, en vue de localiser les balises acoustiques des deux enregistreurs de vol, cruciaux pour l'enquête.

La nouvelle de la découverte des deux grandes parties de l'appareil est intervenue peu après l'annonce par le ministère indonésien des Transports qu'AirAsia n'avait pas l'autorisation d'emprunter le couloir de vol utilisé ce jour-là par son pilote pour le vol Surabaya-Singapour, une route très fréquentée. La compagnie a enfreint le permis de vol donné, le créneau horaire donné, et c'est un problème", a expliqué le directeur général du transport aérien, Djoko Murjatmodjo, ajoutant que le permis d'AirAsia pour emprunter ce couloir serait suspendu jusqu'à la fin de l'enquête sur la catastrophe aérienne.

Le JDD 3 janvier 2015

Message de remerciement des Cinq au Président Maduro

Les Cinq ont envoyé un message de remerciement au président vénézuélien Nicolas Maduro en réponse aux lettres envoyées au commandant en chef Fidel Castro et au président Raul Castro Ruz, à l'occasion de la libération des antiterroristes Cubains.

Cher Président Nicolas Maduro:

Nous avons été touchés profondément par votre lettre de soutien et de solidarité. Nous exprimons notre sincère gratitude pour ce geste et pour l'honneur de toutes ses considérations.

Nous Cinq, nous aimons le Venezuela et Cuba, ainsi que la Patrie grande avec le même dévouement que le Libérateur de notre Amérique, cela nous approche du peuple bolivarien, sa cause, ses luttes et ses raisons.

Comme vous le savez, nous manquons à notre cher commandant Hugo Chavez que nous n'avons pas pu serrer dans nos bras. Nous aspirons à lui emmener à la Caserne de la Montagne, l'amour et l'admiration de tous les Cubains.

Vous pouvez compter sur nous pour la défense des causes justes du Venezuela et tous nos peuples. Recevez le remerciement des Cinq, nos familles et notre peuple.

Hasta la victoria siempre Président!
Antonio Guerrero
René González
Fernando González
Gerardo Hernández
Ramón Labañino

ACN 29 décembre 2014

Suite de la page (4)

obligé de remettre sa démission sous pressions populaires. L'Opposition maintient la pression populaire en disant : « Le problème c'est Martelly, lui-même ; la solution, c'est son départ. » Une frange de l'Opposition appelle à la négociation visant le départ ordonné et heureux de Michel Martelly. Mais, celui-ci joue la carte de la ruse pour essayer de leurrer l'opinion nationale et internationale. Il nomme unilatéralement un Premier ministre: Evans Paul, le 25 décembre 2014. Cette nomination est rejetée par l'Opposition, appelant avec rigueur à la mobilisation générale pour forcer monsieur Martelly à démissionner.

C'est dans ce contexte, qu'un autre accord tripartite, datant du 29 décembre 2014, a été conclu entre les représentants des 3 grands pouvoirs de l'Etat, à savoir : l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire. Ce dernier représenté par son président Me. Anel Alexis Joseph dont la Commission consultative présidentielle réclamait récemment sa démission dans ses recommandations. Ce que monsieur Martelly lui-même avait accepté. Anel Alexis Joseph est considéré démissionnaire de sa fonction. En quelle qualité, a-t-il paraphé cet accord ?

Analysant cet accord tripartite, on découvre des irrégularités tant dans la forme que dans le fond. On se demande ce qui a pu pousser le président du Sénat, Dieuseul Simon Desras, à parapher cet accord vicié et malin à la base ? On dit que l'intérêt personnel est le mobile de toute action des politiciens réactionnaires. Est-ce là que se situe l'action du président du grand Corps ? Desras a-t-il opté pour l'effondrement total des institutions ? Le Sénat arrivera-t-il à se prononcer sur cet accord avant le 12 janvier 2015 ? Les articles 2-5 et 2-6 stipulent: « Analyser et vérifier les rapports de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) de tous grands commis de l'Etat ayant sollicité décharge de leur gestion auprès du Parlement. 2-6 Exprimer et déclarer la nécessité de concourir à un amendement constitutionnel.

Si les sénateurs arrivent à ratifier cet accord, ils violent la Constitution et ils ouvrent la voie davantage à la corruption, au vol, au pillage dans les institutions du pays. L'article 2.5 vise à donner décharge aux grands commis de l'Etat y compris Laurent Salvador Lamothe qui est parti avec plus de 200 millions de dollars pour certains et pour d'autres plus de 500 millions. Quelle affaire bizarre ! L'article 2.6 demande aux députés de déclarer qu'il y a lieu d'amender une nouvelle fois la Constitution de 1987. Alors que cette Constitution est d'application stricte. Elle trace le processus de son amendement. L'article 282-1 de la Constitution est ainsi libellé. « Cette déclaration doit réunir l'adhésion des deux tiers (2/3) de chacune des deux (2) Chambres. Elle ne peut être faite qu'au cours de la dernière session ordinaire d'une législature et publiée immédiatement sur toute l'étendue du territoire. » Et, selon l'article 92-2, la dernière session 49e législature arrive à terme la deuxième lundi du mois septembre 2014. La Chambre des députés a été convoquée à l'extraordinaire. L'accord tripartite dans son article 5 prolonge de manière inconstitutionnelle la session de la 49e *Législature jusqu'au 24 avril 2015. Enfin, l'article 7 de l'accord ouvre la voie au Président pour parvenir à ses fins, soit diriger le pays par "décret". Voici donc le libellé de cet article : « Le non-respect de l'une des clauses contenues dans le présent accord entraine son invalidité avec toutes les conséquences de droit. Le président de la République, chef de l'Etat, veillera à la stabilité des institutions, assurera le fonctionnement des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat, conformément à la Constitution. »*

Donc, à maintes reprises, les institutions et la classe dirigeante traditionnelle, corrompue, vendue, réactionnaire prouvent leur incapacité à apporter une solution viable et fiable à la crise politique. Cette crise qui a englobé plusieurs aspects de la vie nationale : politique, économique, sociale, culturelle, identitaire, institutionnelle, ne peut, en aucune façon, être résolue par un simple accord illégal et inapplicable. Selon plus d'un, cette crise marque la fin d'un système d'exclusif, de domination et d'exploitation à outrance. La mobilisation populaire à la manière de l'opération Burkina Faso, est la seule capable d'apporter une solution durable et définitive à cette crise. La mobilisation devrait se faire de manière multiforme : manifestation, rassemblement, sit-in, grève etc…L'Opposition lance la 3ème phase de l'opération de Burkina Faso, par des manifestations populaires, qui auront lieu les 8, 10 et 11 janvier 2015. Le 12 janvier qui sera une date fatidique, la population pourrait choisir ses propres stratégies pour manifester dans les rues, selon les responsables de l'Opposition. Le départ de monsieur Martelly n'est-il pas imminent ?

Voici le contenu de la lettre du groupe des six sénateurs adressée au président du Sénat de la République, suite à l'échec de la convocation à l'extraordinaire de la 49eme législature par monsieur Martelly.

Honorable Sénateur Dieuseul Simon Desras

Président de l'Assemblée Nationale

Monsieur le Président,

En formulant le vœu que 2015 soit pour nous autres Sénateurs un moment d'Unité et d'Engagement pour la cause nationale, nous vous prions de prendre connaissance de notre Position politique et d'en informer la Nation haïtienne.

En étendant nos vœux à chaque citoyen et aux autres parlementaires, nous profitons de cette opportunité pour vous expliquer notre impossibilité de participer à l'Assemblée Nationale de ce jour.

Monsieur le Président,

En aucun cas, nous n'allons pas, par notre présence, cautionner le choix unilatéral de Monsieur Evans Paul comme Premier Ministre. Car, la crise politique actuelle exige de sérieuses négociations avec les vrais acteurs politiques nécessaires à l'organisation de bonnes élections au cours de cette année. Cela passe inévitablement par, entre autres, la mise en place d'un gouvernement constitué de personnalités crédibles et la formation d'un Conseil Electoral en fonction de l'esprit de l'article 289 de la Constitution.

Assurés que vous comprendrez le bien fondé de notre position visant à éviter au pays une situation de chaos total, nous vous prions, Honorable Président, de bien vouloir informer le Président de la République qu'une fois trouvé, ce consensus permettra à nous autres Sénateurs de nous réunir en Assemblée Nationale pour :

A) voter la politique générale d'un Premier Ministre de consensus ;

B) voter les amendements à la loi électorale ;

C) ratifier les instruments internationaux conformément à la Constitution ;

D) ratifier le choix des Ambassadeurs ;

E) et assumer toutes autres responsabilités constitutionnelles ;

Recevez Monsieur le Président l'assurance de notre disponibilité au service de la Patrie Commune.

Fait à Port-au-Prince, le 05 janvier 2015.

Sénateur Jean-Baptiste BIEN-AIMÉ ; Sénateur Pierre Franky EXIUS, Sénateur Jean William JEANTY, Sénateur Jean Charles MOISE, Sénateur Wesner POLYCARPE et Sénateur Joseph Joël JOHN

Incursion d'un vaisseau militaire dominicain dans les eaux haïtiennes

Par Jackson Rateau

Le jeudi 1er et le vendredi 2 Janvier 2015 dernier, dans les eaux haïtiennes du côté d'Anse à Pitre, dans le Sud-est, les paysans de ce coin de terre ont trouvé un vaisseau militaire dominicain efflanqué sur le havre de la petite ville. Les occupants du navire, violant les principes territoriaux de l'Etat d'Haïti, ont coulé 4 esquifs de pêche de paysans haïtiens et procédé à l'arrestation de 7 pêcheurs d'entr'eux. Les habitants d'Anse à Pitre, très exaspérés, ont organisé un mouvement de protestation spontanée pour dire NON à cette incursion, et ont retenu 2 ressortissants dominicains.

Aux nombreux coups de salves tirés par le navire, la vaillante population d'Anse à Pitre s'est mise debout comme un seul homme pour prendre le navire à coups de pierres et de tessons de bouteilles. Un responsable du Groupe d'Appui aux Refugiés et Rapatriés (GARR) Keleman Jean Jasmin basé dans la région, a appelé à une intervention urgente des autorités métropolitaines d'Haïti. Mais, malheureusement, les oreilles de ces autorités irresponsables sont restées sourdes aux appels de cette population sans défense qui répondait à un vaisseau de guerre bien armé à coups de pierres et de tessons de bouteilles. « A notre réveil ce matin du jeudi premier Janvier, nous avons aperçu un bateau dominicain sur la mer. C'était un bateau de guerre bien armé. Attaquant très violemment nos petits bateaux de pêche, il a fait couler 3 d'entre eux. Ce sont des petits bateaux avec des moteurs de 15 chevaux-vapeur équipés de matériels de pêche. Les occupants du bateau dominicain ont aussi arrêté 7 de nos paysans et sont partis avec eux en République Dominicaine. Le vendredi 2 Janvier, le même bateau dominicain fit encore son apparition dans la rade d'Anse à Pitre et s'est mis une fois de plus à arrêter les pêcheurs haïtiens. Répondant aux attaques des adversaires, nos pêcheurs ont arrêté 2 dominicains, répondant aux noms de Edison Hernandez et de Wilson Raphael Perez et séquestré un yacht d'un moteur de 40 chevaux-vapeur. Pendant ces 2 jours (1er et 2 Janvier 2015), c'était une situation vraiment de panique généralisée dans toute la ville où, sous de violentes rafales de jets de pierres et d'armes à feu, des gens hors contrôle, couraient en tous les sens. A remarquer que depuis une quinzaine d'années ce conflit perdure entre les pêcheurs dominicains et les nôtres estimés à un millier, c'est à dire des attaques récurrentes issues de l'état voisin sur nos petits bateaux de pêche; ce qui implique que de Février 2013 à nos jours, le bilan de nos pertes s'avère très lourd avec des pertes de 23 bateaux de pêche de 15 et 40 chevaux-vapeur (cv)* équipés de nombreux matériels de pêche. Une vingtaine d'embarcations ayant été aussi saisies par les dominicains. Les pertes sont énormes quand on considère qu'un moteur de 15 chevaux vapeur coûte $ 3,700.00 US ; tandis qu'un moteur de 40 chevaux-vapeur coûte environ $ 5,000.00 US», a précisé un des pêcheurs d'Anse à Pitre.

Ndlr. 15 cv = 11 kilowatts
40 cv = 29.4 kilowatts

BONNE FÊTE À ALEXANDRINE ET BERNARD MILFORT

C'est un énorme plaisir à saluer un anniversaire de naissance au double qui se partage entre un couple attaché à tout ce qui nourrit le respect, la dignité, la fidélité, l'amitié sincère et les belles vertus haitiennes qui, malheureusement depuis un certain temps, plongent à grands pas dans le nihilisme d'un nouveau genre, s'acharnant à nous remettre à genoux.

Mais rien ne nous desespère quand Alexandrine et Bernard Milfort, deux modèles de valeurs, vivant dans la plus parfaite fidélité, ont fêté le 2 et le 6 janvier dernier leurs anniversaires de naissance dans la plus constante harmonie ; ce qui nous relève la morale pour admettre que nous devons être les propres architectes de nos destins.

Une occasion en or pour nous de leur envoyer, en cette nouvelle année, toutes nos félicitations et les remercier pour leur fidèle collaboration.

continued from page (9)

Assembly factories in the new park routinely pay below the meager US$4.76 average daily minimum wage. A report by the International Labor Organization (ILO) and the International Finance Cooperation (IFC) in 2013, which monitor and enforce factories' compliance with national and international standards, found that all 24 of the factories it monitored in Haiti were "non-compliant". All violate occupational safety and health standards. All violate minimum wage laws, and 11 violate overtime standards. None provide adequate health and first aid services, and 22 were in violation of worker protection standards.

And what has become of the billions of dollars of aid promised to Haiti" A report by CEPR in 2013 said that much of the aid earmarked for Haiti was not spent in Haiti at all; it went to foreign contractors. "67.1% of USAID contracts has gone to Beltway-based firms, while just 1.3% has gone to Haitian companies", it wrote. And "of the $6.43 billion do-gooders by bilateral and multilateral donors to Haiti from 2010-2012, just nine percent went through the Haitian government."

Writing in July of 2014, the CEPR reported that of the $1.38 billion awarded by USAID to projects in Haiti, just $12.36 million has gone to Haitian organizations. Of the Haitian amount, 57% went to Cemex Haiti, a local cement mixing outlet and subsidiary of the Mexican Cemex, the Mexican company that is one of the largest cement producers in the world. (Cemex purchased the former state-owned cement producer in Haiti some 15 years ago.)

A lot of celebrities and other prominent people have come and gone from Haiti over the past five years. Careers have been created or polished up by charitable works. The Clintons come to mind. Many Hollywood actors. Canada's former governor-general (titular head of state), Michaëlle Jean, was a mouthpiece for the 2004 coup while she was governor general, then she became a Special Ambassador to Haiti for UNESCO following the earthquake. Recently, she rode rough over the objections of African countries to become the head of the Francophonie organization of French-speaking countries. What all these people as well as many other foreign do-gooders shared in common was their support for the political project keeping MINUSTAH and local clients (Martelly or some other derivative of him) in charge of the country, at the expense of the Haitian people.

CEPR Director Mark Weisbrot wrote one year ago that the lasting legacy of the earthquake "is the international community's profound failure to set aside its own interests and respond to the most pressing needs of the Haitian people."

But then there is the Haitian people – their mounting political actions and their unrelenting determination to build a country based on sovereignty and social justice. And their true and faithful international allies. Like the countries and healthcare projects mentioned earlier in this article. Like the lawyers of Bureau des avocats internationaux (BAI) and Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH) who are suing the UN on behalf of the victims of cholera. Like the SOIL sanitation project and the organizations of peasants and farmers of Latin America who are working in the Haitian countryside. Like many school support projects which are an important form of the struggle for public education in Haiti.

These are the organizations who are working together with the Haitian people to help shape Haiti's future.

Notes:

[1] For an early 2010 report of these efforts see 'Field Notes from Haiti: After the Earthquake', by MEDICC (Medical Education Cooperation with Cuba).

[2] Read an eight page essay on the history of foreign intervention in Haiti: ' Haiti's humanitarian crisis: Rooted in history of military coups and occupations ', by Roger Annis and Kim Ives, May 2011.

Here are places to go for information: CHAN website, Haiti Liberté, IJDH

Classified Directory

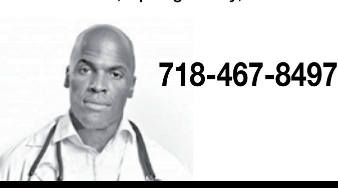
Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com





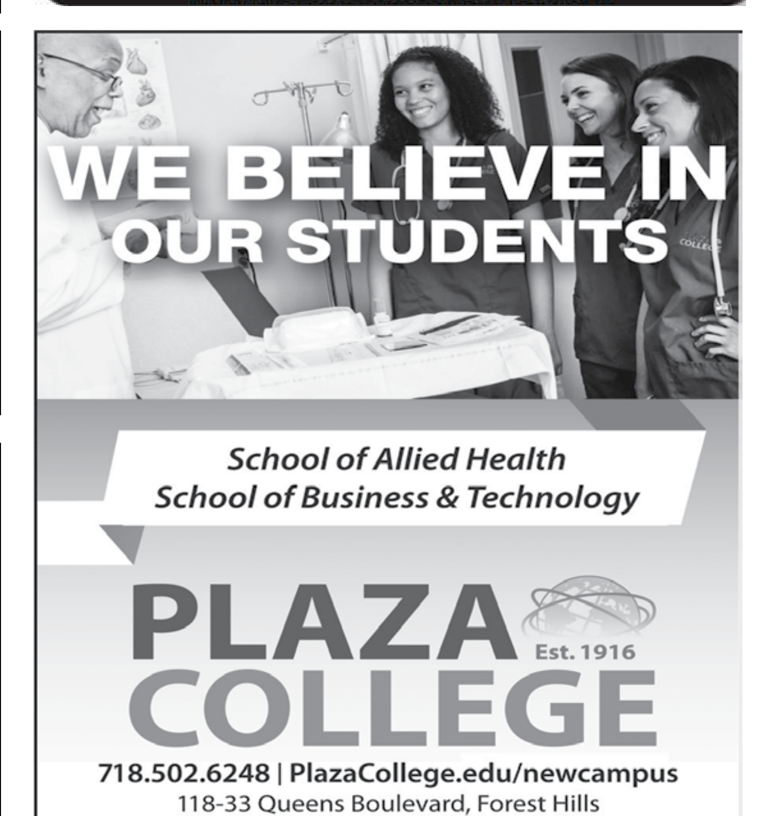












En 2015, la Chine toujours plus présente en Amérique latine !

Par Oscar Ugarteche et Ulises Noyola Rodríguez

L'ascension de la Chine en Amérique latine est incontestable. L'Amérique latine dispose de deux espaces commerciaux dynamiques : d'une part, le bassin caraïbe, centré sur les États-Unis et, d'autre part, l'Amérique du Sud, davantage tournée vers la Chine. L'un ne se développe pas beaucoup, l'autre connaît un développement plus rapide. La Chine se positionne comme le second partenaire commercial de l'Amérique latine pour l'année 2015, faisant ainsi reculer l'Union européenne à la troisième place et se rapprochant de plus en plus des États-Unis.

La fragilité de la reprise des grandes économies mondiales à partir de 2009 a poussé Pékin à chercher de nouveaux partenaires et à renforcer les accords d'intégration productifs dans la zone Asie-Pacifique afin de dynamiser son commerce extérieur, en application de son XIIe plan quinquennal 2011-2015. Dans ce cadre, sa politique extérieure consiste à renforcer les relations de coopération dans les domaines du commerce, de la finance et du développement, avec la possibilité d'aller vers une intégration commerciale plus poussée avec l'Amérique latine sur la base des complémentarités identifiées entre les deux acteurs [1].

D'un autre côté, la Chine renforce son rôle stratégique dans la région en s'appuyant sur la Banque de développement de Chine (CDC) et la Banque d'import-export de Chine, qui interviennent de deux manières : 1) elles consentent des prêts à long terme pour l'acquisition d'équipements et d'infrastructures d'origine chinoise ; 2) elles accordent des prêts gagés sur des matières premières, principalement des hydrocarbures. La majeure partie des prêts chinois entre 2005 et 2013 a été accordée aux gouvernements du Venezuela (50,6%), de l'Argentine (14,1%), du Brésil (13,3%) et de l'Équateur (10%) qui disposent d'abondants gisements d'hydrocarbures. Le montant des crédits chinois pour cette période s'est élevé à 98 milliards de dollars, à comparer avec les 163 milliards qu'ont prêtés ensemble, et pour toute la région, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

Les relations de la Chine avec le Marché commun du Sud (Mercosur) connaîtront un nouvel essor cette année avec l'ouverture d'une ligne de crédit swap (échange) [2] – permutation des devises – au profit de l'Argentine pour un montant de 70 milliards de yuans (11 milliards de dollars). Il s'agit, pour Buenos Aires, de consolider ses réserves de change dans une conjoncture difficile. Cette initiative constitue un second pas en faveur de l'internationalisation du renminbi [3] en Amérique latine. L'Argentine sera ainsi le second pays latino-américain à ouvrir une ligne de swap avec la Chine, après le Brésil, qui dispose d'une telle ligne depuis 2013 à hauteur de 190 milliards de yuans (31 milliards de dollars). La Chine a en outre développé une stratégie avec les pays membres de l'Alliance du Pacifique [4] en établissant des agences de la Banque de construction de Chine au Chili et de la Banque industrielle et commerciale de Chine au Mexique et au Pérou fin 2014.

Le récent sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui s'est tenu en novembre 2014, a vu Pékin relancer la proposition de création d'une Zone de libre échange de l'Asie-Pacifique (FTAAP en anglais et ALCAP en espagnol) [5]. Dans cette perspective, la Chine a proposé de s'engager sur une feuille de route précise. Cette proposition ravit aux États-Unis l'initiative du libre échange dans la zone Pacifique. Le FTAAP regrouperait tous les pays du Partenariat transpacifique (TPP, Trans-Pacific Partnership, en anglais), auxquels s'ajouteraient les États non inclus dans le TPP du bassin Pacifique, principalement la Chine et la Russie. La bataille pour l'hégémonie dans le Pacifique est en train d'être remportée par Pékin avec cette initiative et celles, de



nature bancaire et financière, que le géant asiatique entreprend parallèlement dans les pays de l'Alliance du Pacifique, c'est-à-dire dans les pays alliés de Washington en Amérique latine.

Le FTAAP renforce l'importance que revêt, en général, l'Amérique latine pour la Chine et, plus particulièrement, celle qu'elle accorde désormais aux membres de l'Alliance du Pacifique. Selon les prévisions, les investissements directs de l'Empire du Milieu dans la région décupleront au cours de la prochaine décennie, passant de 108 milliards aujourd'hui à 1 250 milliards de dollars, selon les déclarations du président chinois au sommet de l'APEC.

Pour finir, la Chine dispose désormais d'un forum de coopération permanent avec la Communauté d'États latino-américains et caribéens (Celac). Il s'agit du forum Chine-Celac, inscrit dans la déclaration finale du IIe sommet de la Celac (28-29 janvier 2014, La Havane) [6]. Cette nouvelle instance doit lui permettre de consolider ses relations dans la région en s'appuyant sur une base stable de négociations. Avec ce forum, nous assistons à une nouvelle étape des relations entre l'Amérique latine et la Chine, qui permettra aux 33 pays de la Celac de négocier simultanément avec le géant asiatique à compter de 2015. Ce forum prévoit un mode de négociation conceptuellement différent de celui des États-Unis, qui négocient sur une base bilatérale, ce qui laisse entière la question de la dissymétrie.

* **Oscar Ugarteche** est économiste (Pérou) à l'Institut de recherches économiques de l'Université nationale autonome du Mexique (Unam). Il est coordinateur de l'Observatoire économique de l'Amérique latine (OBELA) - www.obela.org - et président d'ALAI (Agence latino-américaine d'information) - www.alainet.org -.

** **Ulises Noyola Rodríguez** est membre du projet OBELA, IIEc-UNAM. Contact : ulisesnoyola1@gmail.com

Notes

[1] Sur ce sujet, lire Christophe Ventura, « Pékin, la vache et le lait », Le Monde diplomatique, septembre 2014

[2] Le crédit swap consiste pour deux banques (centrales) à échanger temporairement des devises différentes, la plupart du temps l'une à taux fixe, l'autre à taux flottant, pour une période donnée, et ce pour permettre à une banque/pays d'emprunter dans la monnaie échangée à un taux d'intérêt moindre. A l'échéance fixée, chaque banque reprend ses devises, moyennant intérêt de la part de la devise à taux fixe.

[3] Le renminbi est le nom officiel de la monnaie chinoise, le yuan est sa principale unité monétaire. C'est la même différence qu'entre sterling et pound (livre) au Royaume-Uni.

[4] Accord de libre échange et d'intégration économique signé en juin 2012 entre le Mexique, la Colombie, le Pérou et le Chili.

[5] ALCAP : Área de Libre Comercio de Asia-Pacífico. En français, Zone de libre échange de l'Asie-Pacifique. En anglais, FTAAP : Free Trade Area of the Asia-Pacific. Ce projet est proposé aux 21 pays membres (dont la Chine et la Russie) du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

[6] La première réunion de ce forum ministériel se tiendra les 8 et 9 janvier 2015 à Pékin. Sur le IIème Sommet de la Celac, lire « Déclaration finale du IIe Sommet de la CELAC », Mémoire des luttes.

Mémoire des luttes 3 janvier 2015